

Le Bulletin Municipal

N°39 - Décembre 2010

www.argentre.fr

LES COPRINS INTÉGRANT LES GASNERIES



ÉDITORIAL



Le Maire,
Christian LEFORT
Christian.lefort@argentre.fr

Fin 2009, on nous annonçait une sortie de crise économique en 2010… Ce ne fut malheureusement pas le cas. La commune d'Argentré n'échappe pas aux difficultés dans la mesure où nous savons qu'il sera plus « compliqué » d'obtenir des subventions de nos partenaires publics traditionnels, eux-mêmes confrontés à des difficultés pour boucler leurs budgets, sans parler des finances de l'Etat qu'il faudra bien commencer à restaurer si on ne veut pas compromettre l'avenir des générations à venir.

Malgré ce contexte défavorable, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, nos 3 grands projets avancent bien :

- 1 - L'Avant Projet Détaillé du futur Complexe « Salle polyvalente et équipements périscolaires » vient d'être adopté en Conseil Municipal. Nous avons pris un peu plus de temps que prévu pour finaliser le projet mais, dans une opération qui nous engage pour plusieurs décennies, ces quelques semaines de retard ne sont pas du temps perdu.

- 2 - L'opération de la rue de Beausoleil est maintenant bien partie. Le nouveau boulanger de « La Petite Tartine », M. Bruno Pelluau, s'est dit très intéressé par le projet. Dorénavant, rien ne s'opposant au projet, il va falloir accélérer le processus dont la démolition prochaine des bâtiments existants constitue la première phase.

- 3 - Nous avons porté une attention particulière à la définition du futur lotissement des Coprins que nous avons voulu Durable. En ce sens, ce sera un éco-lotissement.

L'an dernier, je vous annonçais huit logements supplémentaires à la Davière pour les personnes âgées. Ce sera effectif fin février avec l'idée d'y loger également quelques familles. Le projet de la rue de Beausoleil intégrera aussi 4 logements pour les personnes âgées.

Par ailleurs, je me félicite qu'avec le Maire de Louvigné, notre Conseiller Général et la famille de Laurent, nous ayons pu convaincre le Conseil Général de sécuriser le carrefour de la route de Louvigné. Il y avait urgence à agir pour que le drame que nous avons vécu ne se reproduise plus.

Enfin, je profite de l'occasion pour mettre en avant les Pompiers d'Argentré qui s'acquittent remarquablement bien de leurs missions. Toutefois, pour que le service perdure dans de bonnes conditions, il est nécessaire de régulièrement recruter. Aussi, je fais appel aux jeunes en particulier : n'hésitez pas à prendre contact avec les pompiers d'Argentré pour vous renseigner. Et peut-être, vous découvrirez-vous une vocation de pompier volontaire…

Le maire, Christian Lefort

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une année 2011 favorable avec surtout une bonne santé.

SOMMAIRE

JURY D'ASSISES 2011

Le Conseil municipal a procédé publiquement au tirage des neuf électeurs âgés de plus de 23 ans susceptibles de figurer sur la liste annuelle du jury d'assises (liste consultable à la mairie).

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Pour l'année scolaire 2010/2011, les écoles publiques recensent 6 élèves ne résidant pas à Argentré (4 en maternelle et 2 en primaire)
Pour l'année 2010-2011, la participation annuelle des communes aux frais de fonctionnement a été fixée à 1 101,57 € par enfant à l'école maternelle et 220,18 € par enfant à l'école élémentaire
Ces montants sont calculés à partir des dépenses des écoles publiques de l'année 2009-2010. Pour information, une commune qui ne dispose pas d'école est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire et scolarisé hors de sa commune.

ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE

Dans le cadre du contrat d'association signé le 1er septembre 2004 avec l'OGEC (Organisme de Gestion de L'École Catholique), la commune d'Argentré verse, chaque année, un forfait communal égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques l'année précédente, soit pour l'année scolaire 2010/2011 : 567 € par élève.

PRÉJUDICE L.G.V (LIGNE À GRANDE VITESSE)

La commune d'Argentré va être traversée par la L.G.V. Bretagne Pays de la Loire sur une longueur de 4.5 km. Les communes traversées par la voie ferrée subissent des préjudices de toutes sortes.
Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association des communes traversées par la Ligne à Grande Vitesse – Bretagne Pays de la Loire. Cette association est en charge de défendre et de faire entendre la voix de ces dernières auprès des représentants de l'État. La cotisation est de 50 € pour l'année 2010.

DÉFIBRILLATEUR

À plusieurs reprises le conseil municipal

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE JUIN À OCTOBRE 2010

a abordé la possibilité d'acquérir un défibrillateur afin de le rendre accessible au public en cas de besoin. Le site du complexe sportif qui semble le plus opportun a été retenu. Le coût d'un défibrillateur est de 1 500 € dont la moitié serait pris en charge par le Crédit Mutuel.

BADGES D'ACCÈS COMPLEXE SPORTIF

Depuis une dizaine d'années, l'accès du complexe est contrôlé par un système de badges. L'accès n'étant plus sécurisé du fait de l'absence de recensement des badges distribués, une remise en ordre a été nécessaire au cours de l'été 2010 (récupération des anciens badges et distribution contrôlée des nouveaux badges). Afin de bien recenser ces badges et d'en assurer le retour en Mairie, une réinitialisation du système s'effectuera chaque année pendant la période estivale. Dès lors que les badges ne seront pas retournés en mairie, ils seront facturés 30 € aux titulaires.

REPAS DES AÎNÉS

Chaque fin d'année, la commune en collaboration avec le CCAS d'Argentré organise un repas pour ses aînés.
Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans résidant sur la commune y sont conviées. Les frais liés à l'organisation de ce repas étaient jusqu'alors entièrement supportés par le budget communal. En début d'année, l'idée de demander une participation financière a été évoquée auprès du Club des Aînés et le CCAS s'est montré favorable. À compter du repas de cette année une participation de 10 € est demandée à chaque participant.

CRÉATION DE JARDINS COMMUNAUX

Rappels : Tous les terrains communaux en réserves foncières (par exemple pour l'opération « Rue Beausoleil ») sont mis à disposition par la commune et utilisés par des jardiniers. Les travaux programmés sur ce secteur ne permettront pas que cette utilisation perdure. Par ailleurs, des demandes de jardin nous sont régulièrement formulées. Après examen de différentes possibilités, il a été décidé de créer une douzaine de jardins familiaux sur le terrain du Palis situé en bordure de la Jouanne avec accès en bas du Hameau du Palis. Sur ces jardins de 100m² environ seront installés un petit abri jardin et une arrivée d'eau..

OLIVIER BENARD REMPLACE ANTOINE RIVIÈRE AU POSTE DE 5e ADJOINT

Monsieur BÉNARD Olivier a été élu 5e adjoint en remplacement de M. RIVIÈRE Antoine. À cette occasion, les actions en direction des jeunes (en lien avec le service jeunesse) sont intégrées aux missions de la commission Administration Générale présidée par M. Boutet.

SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE

Dans le cadre du démantèlement des barrages par le syndicat du Bassin de la Jouanne, les passerelles de service de Grenusse et Montbesnard (celle de Grenusse a été rehaussée) n'ont plus aucun intérêt de service pour le Syndicat. Elles sont donc cédées gratuitement à la commune qui doit désormais en assurer l'entretien (leur accès a déjà été sécurisé).

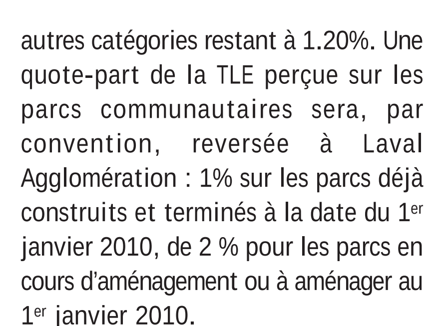
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT – RÉMUNÉRATION DES JEUNES NON DIPLÔMÉS

Par délibération du 25 juin 2009, il avait été décidé que les jeunes en « stage découverte » seraient payés sur la base d'une heure de SMIC par jour travaillé. Un seul « stage découverte » de 2 semaines maximum étant autorisé par personne, il est nécessaire de créer une rémunération pour les jeunes non diplômés qui travailleraient au Centre de Loisirs au-delà de ces 2 semaines. Il est proposé de se baser sur 30 % d'un salaire journalier de la fonction publique, soit 18,72 € par jour.

TRANSFERT PARTIEL DE LA TLE (TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT) À LAVAL AGGLOMÉRATION

L'ensemble des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires, existantes ou à créer, relève de la compétence de Laval Agglomération (dans le cadre du développement économique). Il est proposé à l'ensemble des communes de Laval Agglomération de porter le taux de TLE concernant les bâtiments concernés à 3%, le taux applicable aux





autres catégories restant à 1.20%. Une quote-part de la TLE perçue sur les parcs communautaires sera, par convention, reversée à Laval Agglomération : 1% sur les parcs déjà construits et terminés à la date du 1er janvier 2010, de 2 % pour les parcs en cours d'aménagement ou à aménager au 1er janvier 2010.

NUMÉROTATION DANS LE HAMEAU DU HAUT MONT ROUX

Dans le cadre de nouvelles constructions sur le secteur du Haut Mont Roux, il est nécessaire de procéder à la numérotation des différentes maisons afin de faciliter l'orientation.

À gauche en partant du chemin du Rocher : 1 – 3 – 5 – 7 Haut Mont Roux

À droite en partant du chemin du Rocher : 2 – 4 – 6 Haut Mont Roux

ANTENNE SFR

Le 16 avril 2010, un arrêté municipal a été pris pour s'opposer à l'implantation d'un relais de radiotéléphonie sur la commune (au Haut Montroux). Par courrier en date 1er octobre 2010, le Tribunal Administratif de Nantes, notifie le recours de la Société Française de Radiophonie (SFR) à l'encontre de cet arrêté. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice.

MODULATION DES TARIFS DE LA CANTINE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Comme nous nous y sommes engagés dans le Contrat Enfance Jeunesse, nous devons mettre en place des tarifs modulés à dater du 1er septembre 2010. Il a été choisi de faire 4 tranches en fonction des quotients familiaux (QF).

Tranche	Quotien Familial	Modulation
T1	QF inférieur ou égal à 450	- 5 %
T2	QF compris entre 451 et 750	+ 1 %
T3	QF supérieur à 750	+ 3 %
T4	Communes autres que Soulgé Louvigné et Argentré	T3 *1,20

Il faut noter que 9% des familles relèvent de la tranche 1

Tarifs Planète Mômes modulés

	Tarifs actuels	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Matinée	4,10 €	3,90 €	4,14 €	4,22 €	5,06 €
Après-midi	4,40 €	4,18 €	4,44 €	4,53 €	5,44 €
Journée	8,40€	7,98 €	8,48 €	8,65 €	10,38 €
1 semaine	41,00€	38,95 €	41,41 €	42,23 €	50,68 €
2 semaines	77,90€	74,01 €	78,68 €	80,24 €	96,29 €
3 semaines	114,80€	109,06 €	115,95 €	118,24 €	141,89 €
Repas	3,44 €	3,27 €	3,47 €	3,54 €	4,25 €

Tarifs mercredis et périscolaire

	Tarifs actuels	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Matin ou soir	1,80 €	1,71 €	1,82 €	1,85 €	2,22 €
Matin et soir	2,82 €	2,68 €	2,85 €	2,90 €	3,48 €
Demi-journée	3,54 €	3,36 €	3,58 €	3,65 €	4,38 €
Journée	6,41€	6,09 €	6,47 €	6,60 €	7,92 €
Repas	3,44 €	3,27 €	3,47 €	3,54 €	4,25 €

TARIFS OXYJEUNES

Pour Oxyjeunes, les tarifs sont à l'activité et seront également modulés en fonction du QF

NB : les enfants des agents communaux d'Argentré, Louvigné et Soulgé n'habitant pas dans une des 3 communes, bénéficient du tarif « commune » (tranches 1 à 3).



URBANISME :
LES PROJETS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER *alain.marsollier@argentre.fr*

LE NOUVEAU QUARTIER DES COPRINS : UN ÉCOQUARTIER

Aménagement de la 1re tranche, très proche du plan définitif

Au regard des nombreux articles dans la presse vantant les mérites de tel ou tel Écoquartier, on peut s'interroger sur le caractère vraiment durable de certains des projets. Le terme, comme tout ce qui tourne autour du développement durable est vendeur, son utilisation est parfois abusive.

Pour nous, **le développement durable, l'Écoquartier,** doivent d'abord trouver leur justification par leur démonstration, c'est ce que nous tentons de faire pour ce nouveau quartier.

Dans le dernier bulletin de juin dernier, on expliquait les objectifs que l'on s'était fixés pour donner le caractère **le plus durable possible** à ce quartier (sobriété, préservation, protection pour les ressources naturelles, promotion des modes de déplacements « doux », incitation à des constructions économes en énergie, accessibilité au plus grand nombre de personnes, cadre de vie, qualité des espaces publics...) c'est-à-dire un quartier qui donne envie de venir y vivre.

Les Coprins à terme , c'est-à-dire à l'échéance de 7 à 8 ans (voir plan p.2)

- Environ 140 logements sur les 8 hectares de l'emprise totale
- Un accès principal pour les véhicules par un carrefour aménagé route de Montsurs à un peu moins de 150 mètres du lavoir, point bas du quartier.
- Une voie principale assurant la liaison entre l'accès depuis la route

départementale et les Gasneries.

- Une voie secondaire desservant les parties Nord, ressemblant à celle des Gasneries et reliée à celle-ci en partie nord.
- Une convergence de cheminements piétons vers le chemin des Coprins.
- La préservation des haies existantes.
- La création de jardins familiaux autour d'espaces verts assurant la gestion des eaux pluviales constituant en même temps un espace vert et de jeux pour les enfants.

Les Coprins en 2011

- Une 1re tranche permettant la construction de 40 logements dont 26 sur des parcelles vendues libres de constructeurs et 14 réalisés par des constructeurs vendant ou louant les logements.
- Une situation privilégiée :

- sur un versant orienté plein sud,
- en bordure du chemin des Coprins axe « piéton-cycles » majeur qui sera prioritaire sur la rue qui le traversera,
- à 300 mètres de la place de l'église par ce chemin,
- dans un espace où les haies les plus intéressantes (la majorité) sont conservées et pour certaines servent de limites aux parcelles.

- Un aménagement privilégiant :

- Des parcelles limitées à des surfaces variant de 250 m² à 600 m² pour contribuer à une moins grande consommation d'espaces agricoles, tout en réduisant de fait leur prix d'achat, Des parcelles, orientées à 10-15 degrés près, plein sud (seules 4 sont orientées Est-Ouest),
- Des parcelles de formes allongées et accessibles en partie nord, pour bénéficier au maximum d'espaces au sud,
- Des parcelles facilitant la construction de logements économes en énergie grâce à une bonne orientation. N'oublions pas que tous les logements qui seront construits à partir du 1er janvier 2013 (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010) devront respecter la nouvelle réglementation thermique qui équivaut aux logements BBC (bâtiments basse consommation) que l'on commence à voir apparaitre aujourd'hui.

Une assistance individuelle près de chaque acquéreur assurée gratuitement par l'urbaniste concepteur du projet d'aménagement, pour aider à concevoir le projet le plus adapté à la fois aux souhaits des acheteurs et aux possibilités de la parcelle.

Actuellement, les études techniques se poursuivent pour ce projet ainsi que le règlement et le cahier des charges. Une plaquette d'information va être élaborée et ce projet sera présenté aux personnes intéressées par les concepteurs lors d'une réunion publique, sans doute en janvier.

Les négociations pour acquérir les terrains sont bien avancées, mais si les dernières tardaient à aboutir, la 1re tranche pourrait être réduite de 5 ou 6 parcelles.

En parallèle, pour faciliter l'acquisition du foncier nécessaire, le conseil municipal a délibéré le 28 octobre dernier pour demander au préfet que le projet soit déclaré d'utilité publique sur l'ensemble des 8 hectares. L'enquête publique préalable nécessaire à cette DUP (Déclaration d'Utilité Publique) devrait se dérouler en début d'année.

Les travaux de viabilisation devraient démarrer au printemps, permettant le début des premières constructions l'été prochain

LE COMPLEXE SALLE POLYVALENTE, ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES D'ACCUEIL ET DE RESTAURATION



Le dernier bulletin de juin dernier présentait le projet dans son ensemble, près de 400 m² pour la grande salle festive, 320 m² pour la restauration scolaire, 220 m² pour le centre d'accueil loisirs des enfants, soit quand on y ajoute les surfaces nécessaires pour la scène, les cuisines, le préau, les rangements, les dégagements, les locaux techniques... **une surface construite totale de 2 000 m²** complétée par un espace extérieur clos d'environ 900 m², en belvédère au-dessus du plan d'eau.

Un projet d'une telle importance, multifonctionnel de surcroît est forcément plus compliqué à mettre en œuvre, beaucoup d'allers et retours ont été nécessaires avec l'équipe d'architectes et les bureaux d'études pour définir l'Avant-Projet Détaillé. Ce fut un peu difficile, en effet, d'assurer, sur la base du projet retenu, le meilleur compromis entre la réponse aux besoins exprimés (pour notamment accueillir les enfants dans les meilleures conditions), la prise en compte des contraintes techniques (comme, par exemple, des fondations nécessaires plus importantes que prévues), et l'enveloppe financière qu'il est bien sûr important de contenir.

Une dernière rencontre avec le maître d'œuvre le 16 novembre dernier, a permis enfin de caler définitivement le projet. Le permis de construire va pouvoir maintenant être instruit et l'appel d'offres lancé auprès des entreprises, pour un démarrage au printemps (un peu retardé par rapport à nos prévisions) et un objectif de mise en service avant l'été 2012

RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE LA RUE DE BEAUSOLEIL

Un projet en voie de concrétisation
Les différents réseaux (électricité, téléphone, éclairage) vont être supprimés ou déplacés en début d'année, pour permettre de procéder aux démolitions en février ou mars. Pendant ce temps, l'étude du projet peut avancer : le groupe CIL a rencontré M. Lepage, boucher rue des Sports et M. Pelluau, le nouveau boulanger de la rue de Beausoleil, pour étudier avec eux les conditions de leur installation au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Cette construction, avec celle de 4 logements individuels plutôt destinés à des personnes âgées, devrait démarrer au printemps et constituera la première tranche de la restructuration de ce secteur (voir plan sur le bulletin de juillet 2010)



LES NOUVEAUX SERVICES DES TUL

LE TULIB

Depuis la mise en service à la rentrée de septembre 9 voyages par jour, en moyenne, sont demandés par des Argentréens.
Ce chiffre, en apparence faible, est très encourageant pour ce nouveau service permettant de nous emmener (ou nous ramener) par taxi, depuis l'un des 10 arrêts existants sur Argentré, à l'arrêt principal de la Faux à Bonchamp, mais également vers l'un des arrêts de Soulgé ou Louvigné.

Comment faire ?
On appelle les Tul (02 43 53 00 00 entre 7h30 et 19h du lundi au samedi) en indiquant l'horaire du bus que l'on souhaite prendre à Bonchamp, on nous précise alors l'heure à laquelle le taxi vient nous prendre à Argentré (entre 10 et 15 mn avant l'horaire du bus). Même principe pour le retour et, là, le taxi nous attend à la sortie du bus.
Attention, il faut appeler au moins 1 h avant l'heure de prise en charge par le taxi .
Exemple : pour rendre le bus de 9h20 à Bonchamp, le taxi vient nous chercher à 9h05, il faut alors appeler au plus tard à 8h.

Des précisions intéressantes
Le service est accessible comme sur l'ensemble des Tuls avec un ticket (1 €, achetable au taxi) ou avec l'une des différentes cartes d'abonnement y compris, bien sûr, celle des scolaires.

L'abonnement mensuel coûte 22 €, valable 1 mois à partir de la date d'achat.

L'abonnement annuel coûte 220 € payable en 10 prélèvements mensuels de 22 €.

Pour les salariés cette dépense est prise en charge à 50 % par l'employeur.

Pour les personnes de plus de 60 ans, l'abonnement coûte 11 € pour un mois et 80 € pour une année, payable en 4 prélèvements de 20 €.

Les horaires de la ligne de Bonchamp (ligne M) et le n° de téléphone en poche, et c'est parti !



LE VELITUL

• Un service complémentaire aux TUL sur Laval qui permet de prolonger son déplacement en empruntant l'un des 100 vélos disponibles sur les 9 stations.

• Un service accessible avec une carte bancaire pour un déplacement ponctuel (1€ pour une course inférieure à 30 mn).

• Un service très économique avec une carte d'abonnement qui coûte 30 € l'année réduite à 22,50 € pour les abonnés des TUL (promotion ramenant respectivement les chiffres ci dessus à 20 et 15 € jusqu'au 31 janvier).

Petit service complémentaire pour les communes extérieures à Laval, des arceaux permettant de poser nos vélos personnels ont été installés à Argentré au Square du Maine près de l'arrêt de la poste

Toutes les informations et horaires sont disponibles sur le site : www.tul-laval.com



BÂTIMENTS, AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

/ FABRICE PAUMARD *fabrice.paumard@argentre.fr*

UN POINT SUR LES TRAVAUX BÂTIMENTS DEPUIS CET ÉTÉ

Dans les écoles tout d'abord, la commune a procédé à une remise aux normes de quarante-six prises de courant pour permettre les branchements des outils informatiques dans de bonnes conditions de sécurité. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise LEGAY d'Argentré. Les employés communaux viennent également d'effectuer un renforcement important de l'isolation des combles de l'école maternelle LES DAUPHINS et de l'école élémentaire Jacques-Yves COUSTEAU, afin d'éviter une déperdition de chaleur par les plafonds, réalisant ainsi une double économie, budgétaire et énergétique.

Du côté du complexe sportif :
Les thuyas, qui causaient beaucoup de désagréments sur les toits des salles de sports ainsi qu'à l'intérieur de la salle de tennis, ont été supprimés.
La nouvelle citerne de stockage d'eau de pluie , d'une contenance de 22000 litres, ainsi que les derniers aménagements de l'arrosage du terrain de foot auront lieu en fin d'année 2010, début d'année 2011.

Sur la Jouanne, quelques aménagements communaux sont en cours ou déjà réalisés :
La passerelle du moulin de Grenusse, qui est devenue propriété communale, a été surélevée et un nouvel accès a été réalisé par nos employés communaux pour permettre la continuité du chemin de randonnée. Au moulin de Montbénard, la passerelle est, elle aussi, devenue communale et nous prévoyons au plus vite de refaire le platelage. Merci à tous pour le respect et la bonne utilisation de tout ce patrimoine communal. Le comportement citoyen responsable de chacun permet de le conserver dans le meilleur état possible, de ne pas mettre à mal les finances communales, fruits des impôts de chacun !

VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

/ ANDRÉ LEUDIÈRE *andre.leudiere@argentre.fr*

Éclairage public
Nous avons remplacé 8 horloges manuelles de déclenchement de l'éclairage public par des horloges astronomiques (moins de gaspillage d'énergie). Pour réduire encore la facture énergétique, l'éclairage du lotissement du Vallon ne fonctionne plus la nuit, et le chemin du Verger va être doté d'ampoules basse consommation.

Fleurissement du village
Merci à tous de votre participation à l'embellissement de la commune.
Nous avons observé de plus en plus de jardins minéraux dans les lotissements.



Argent de poche
Pendant 3 semaines en juillet et 1 semaine à la Toussaint, des jeunes ont participé, avec l'appui des services techniques, à l'entretien des massifs, au nettoyage des rues, à de l'archivage, et à la préparation du fleurissement d'hiver. Merci à tous ces jeunes !

Plan d'eau - Baignade et pédalos
Des conditions météo particulièrement favorables cet été ont permis une fréquentation importante du plan d'eau et des pédalos. Cela nous interpelle : quelles seront les conséquences de la suppression des barrages sur l'avenir de ce site ?

Illuminations de Noël
Nouveau cette année : soulignement du vitrail du porche d'entrée de l'église

IL ÉTAIT UN ADJOINT…



Pour raisons professionnelles, Antoine Rivière a décidé de quitter son poste d'adjoint au maire mais reste Conseiller Municipal.

Il aura été adjoint pendant 5 ans et demi, du 11 avril 2005 au 28 octobre 2010.
Durant ces quelques années, il a su mettre ses qualités relationnelles et sa compétence opérationnelle au service de la commune et de ses habitants.
Il faut reconnaître que le « programme » de sa commission était plutôt hétéroclite, passant :
• du service jeunesse au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), structure pour les personnes âgées et leur entourage, dont il est le trésorier.
• de la communication ou de la culture aux affaires financières.
Outre la multiplicité des tâches, il est notamment à l'origine du Forum des Associations et des Talents Cachés.
À une époque où les budgets sont « tendus », son successeur, Olivier Bénard, a peu de temps pour prendre ses marques mais nul doute qu'il sera très vite « opérationnel ».

Enfin, le départ d'Antoine Rivière aura permis de faire « glisser » le service jeunesse vers la commission de Jean-Marc Boutet, opérant ainsi un regroupement avec la restauration scolaire et la garderie.
Merci Antoine, tu auras été un adjoint empreint d'humanisme, apprécié et sachant faire confiance.

Le Maire,
Christian LEFORT
Christian.lefort@argentre.fr

SERVICE JEUNESSE

/ YVES-ÉRIC BOITEUX *jeunesse@argentre.fr*

QUELQUES TEMPS FORTS DE CET ÉTÉ











Pour les plus jeunes, 3 camps ont été organisés : Voile, Multisports et à la Ferme, tous les enfants inscrits sont partis, ils restaient même quelques places…Les 3-5ans ont passé une nuit au centre : une première expérience réussie pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents (les plus inquiets de se savoir sans leurs enfants le temps d'une nuit !)

Pour les ados, 3 séjours ont été proposés à Babenhausen, à la Rincerie et Itinérant sur les communes du service jeunesse : un dépaysement total.

Au cours de cet été, nous avons aussi programmé des rencontres avec des centres de loisirs de Laval et Montsûrs, nous avons fait des sorties au zoo, à l'accro-branches, à la mer, au festival de musique de Sablé « Rock ici mômes »…

L'été s'est terminé autour d'une séance de cinéma après un barbecue qui a rassemblé toute l'équipe d'animation, les enfants et leurs parents…

N'attendez pas, dès les prochaines vacances rejoignez-nous !

Pour cette nouvelle année, petits et grands, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies, vos attentes, vos remarques pour des activités, des séjours, des projets…nous essaierons d'y répondre du mieux possible.

Infos pratiques

Afin d'organiser au mieux les activités de vos enfants, nous organisons des permanences d'inscriptions dans les communes. Celles-ci nous permettent de faire connaissance avec vous, votre enfant, d'échanger sur vos attentes, mais aussi de nous organiser avec les prestataires, recruter des animateurs, prévoir le transport, les repas et organiser les différentes activités… c'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons de vous inscrire à ce moment-là.

Les programmes d'activités sont distribués dans les écoles, disponibles dans les mairies d'Argentré, Louvigné, Soulgé-sur-Ouette, sur www.argentre.fr et sur demande, nous vous l'envoyons par mail

Service Enfance Jeunesse
02 43 37 35 93

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA VIE DES ARGENTRÉENS

/ ANTOINE RIVIÈRE *antoine.riviere@argentre.fr*







La vie des associations est une richesse pour notre commune. La complicité entre les associations et la municipalité permet de proposer aux argentréens une diversité de services, de loisirs et d'activités.

Commençons par le rassemblement « Associations en fête », organisé le samedi 4 septembre 2010. Rappelons que les objectifs de cette manifestation sont de faciliter les inscriptions aux activités proposées pour la saison à venir, mais aussi de présenter ce qui se fait dans chaque association et de partager des moments de convivialité.

Malgré une météo favorable, nous avons constaté une baisse de fréquentation et l'absence de quelques associations. Toutefois, pour certaines structures, **« Associations en Fête »** est l'occasion d'inscrire plus de 80 % de leurs adhésions au cours de l'après-midi.

Lors de la réunion de bilan du 12 octobre, il a été décidé de :

• Conserver le principe d'une demi-journée pour permettre aux associations qui le souhaitent d'organiser les inscriptions et de communiquer : en 2011 ce sera le samedi 3 septembre après-midi dans les salles de sport à proximité des terrains de foot. Une liste des associations présentes vous sera communiquée dans le bulletin de juillet 2011.

• Organiser une journée « Associations en Fête » tous les 2 ans, avec la présence de l'ensemble des 25 associations de la commune.

Dès maintenant, vous pouvez réserver le samedi 1er septembre 2012.

Nous aurons bien évidemment l'occasion d'y revenir car nous ambitionnons d'organiser cette manifestation dans la future salle polyvalente en projet près du plan d'eau.

Pour cette journée spécifique, il a été créé un comité de pilotage rassemblant des conseillers municipaux et : Pascal Briard pour l'US Argentré - Laurent Besnier pour l'US Football - Marcel Chesnay pour l'US Tennis - Laurent Morisseau pour l'US Basket - Didier Baudet pour Arthéa et Albert Marteau pour l'ADMR

COMMENT RAVIVER ET DÉVELOPPER L'ESPRIT ASSOCIATIF ET L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES ?

/ ANTOINE RIVIÈRE *antoine.riviere@argentre.fr*

Les rencontres régulières avec la municipalité permettent aux associations d'exprimer leurs attentes, leurs projets mais aussi leurs inquiétudes telles que : comment raviver et développer l'esprit associatif et l'engagement des bénévoles ?

Beau sujet que nous avons abordé le mardi 16 novembre avec l'intervention de Roland Bouvet, responsable pour la ville de Laval des partenariats associatifs. Nous étions plus de 50 participants captivés par le sujet de cette réunion. **Le projet associatif** : c'est la « colonne vertébrale » qui précise les fondamentaux, les valeurs, les objectifs et les moyens. Ce support écrit est un référentiel qui permet à tout nouvel adhérent et bénévole de connaître



rapidement l'association et lui donner envie de s'y investir. Bien évidemment les statuts sont nécessaires car ils précisent le mode d'emploi. Le monde associatif est avant tout une aventure humaine. Le respect des règles de fonctionnement est nécessaire pour que ce monde puisse conduire des actions avec succès et favoriser un épanouissement partagé des bénévoles et adhérents. **La vie démocratique, la gestion financière, l'accueil des nouveaux bénévoles, la relation avec la municipalité** ont été des sujets abordés au cours de cette soirée. Cela donne vraiment envie de donner un prolongement à cette réunion. Un temps de réflexion est désormais nécessaire afin d'intégrer ces informations et de les concrétiser au sein de chaque association. Cette soirée a été riche d'idées aussi pour la municipalité qui mettra ce sujet à l'ordre du jour lors de la prochaine commission Culture et Communication. À nouveau grand merci à vous, responsables et bénévoles d'associations. Vous êtes des acteurs irremplaçables de la vitalité de notre commune



DOSSIER PRÉPARÉ PAR CORALIE CAVAN, SYLVIE DRUET, MARIE-ODILE ROUXEL, SOPHIE SABIN

ZOOM SUR NOTRE ALIMENTATION : LE RETOUR DES CIRCUITS COURTS

Selon le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, les circuits courts sont définis par un système de distribution n'impliquant pas plus d'un intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur. Le nombre de kilomètres parcourus par le produit peut aussi entrer en ligne de compte.

À partir des années 50, la grande distribution se développe et permet d'offrir au consommateur une plus large variété de produits à des prix abordables. Ce mode de consommation a conduit à des importations massives de produits hors saison, un gaspillage énergétique lors de la production, des transports longue distance (pour info, sur les 130000 tonnes de fraises consommées par les français chaque année, 80 000 sont importées, principalement à contre-saison, d'Espagne)... Aujourd'hui, en réponse à une évolution de nos modes de vie, les circuits courts



reviennent en force. Les producteurs souhaitent se réapproprier les activités de transformation et de vente, appuyés par la demande des consommateurs. La proximité et le terroir sont de plus en plus synonymes pour le consommateur de qualité des produits. Des modes d'organisation alternatifs (coopératives, AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, vente à la ferme, marchés de producteurs…) se développent sur l'ensemble du territoire. L'absence d'intermédiaire permet au producteur d'accroître ses revenus et au consommateur de se procurer des produits frais, à un tarif raisonnable. Seul bémol : le producteur ne peut pas toujours proposer une offre régulière et pérenne, le consommateur devra s'adapter…

ENTRETIENS AVEC DES ACTEURS LOCAUX

Nous sommes allés à la rencontre de commerçants et consommateurs d'Argentré pour comprendre comment cette tendance se traduit sur notre commune…

« Les 8 scaroles » organise le Marché Bio tous les vendredis soirs à La Naillère. Questions à Caroline HUET, secrétaire de l'association :

Quels sont les objectifs de l'association ?
Son but est de promouvoir une agriculture locale, responsable, respectueuse de l'environnement et des hommes ; faire découvrir des artistes et artisans locaux ; promouvoir des actions en lien avec l'environnement et la culture ; d'échanger des savoir-faire.

Et concrètement ?
Tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h30, différents producteurs biologiques locaux installent leur marché à la Naillère chez Jean-Pierre Rouzier, producteur de viande bio. Nous favorisons ainsi la distribution de produits en circuit court. Cela permet d'avoir chaque semaine des produits frais et moins onéreux puisque distribués sans intermédiaires. Il est aussi important qu'il y ait une juste rémunération de la personne qui travaille.

L'association gère également les jardins collectifs installés sur l'exploitation, propose des spectacles et aide à l'organisation des « printemps bio » et « bio'automnales ».

Annie et Pierre rencontrés sur le marché de La Naillère le 3 octobre dernier lors des Bio'automnales

Que recherchez-vous en venant au marché de la Naillère le vendredi soir ?
Annie : Je viens avant tout y trouver une production locale et des produits de saison. J'attache une très grande importance à la notion de circuit court avec le moins de trajet possible entre le lieu de production et le lieu de vente. Certains produits biologiques produits à l'étranger et exportés en France ne sont pas pour moi de bon choix de consommation.

Pierre : En y venant, je cherche à manger plus sainement et biologique. La notion de proximité et de promotion des artisans locaux est également très importante. Le marché du vendredi soir est également un lieu de rencontre où producteurs et consommateurs peuvent dialoguer.

Si je vous dis le bio c'est cher… que répondez-vous ?
Annie : L'agriculture biologique c'est une évolution des modes de production mais également des modes de consommation : faut-il par exemple manger de la viande tous les jours ? En adaptant son mode de consommation en en s'attachant à se fournir auprès de producteurs locaux avec des produits de saison, le bio n'est pas plus cher.

La Naillère propose aussi des jardins collectifs, laissons la parole à Noël Froissard, un des organisateurs du jardin.

Le jardin collectif existe depuis trois ans. Il regroupe environ 20 participants. Nous fonctionnons sur la base d'une organisation autogérée. Nous produisons des denrées de base pour une consommation personnelle : pommes de terre ; poireaux, carottes, oignons, échalotes, cucurbitacées. Cette activité de jardinage permet de s'approprier le cheminement du produit entre la terre nourricière et notre assiette. Les « jardiniers » découvrent le rythme de la nature, ses contraintes, sa générosité et ses souffrances. C'est elle qui dicte les règles du jeu : chacun peut prendre conscience qu'il est urgent d'écouter la



nature et donc de la respecter. Le jardin collectif est aussi un lieu privilégié de rencontres et d'échanges d'expériences : paillage, introduction du BRF (bois raméal fragmenté), compostage, binage.

Raccourcir les circuits, c'est aussi se rendre dans les commerces de proximité argentréens. Enquête auprès de commerçants locaux.

M.LEPAGE, BOUCHER ARGENTRÉ

Comment concilier alimentation et développement durable ?
Acheter naturel, cuisiner naturel, voilà ce en quoi je crois. Tous mes plats préparés et charcuteries sont sans conservateurs ni colorants.

Achetez-vous votre marchandise localement ?
Les viandes, je vais les chercher à l'abattoir de Laval ou dans un abattoir de la Manche : il faut bien faire marcher la concurrence tant au niveau des prix que de la qualité. Malheureusement, il y a de moins en moins d'abattoirs. Pour les volailles, je prends des « fermières » chez un petit producteur près de Château-Gontier. Pour le veau j'avais aussi un petit producteur local, malheureusement l'approvisionnement n'était pas assez régulier.

Aux abattoirs, connaissez-vous la provenance des animaux ?
Oui la traçabilité le permet : leur viande vient en général du Grand Ouest. Mais pour moi, la qualité passe avant la provenance : les clients viennent chez le boucher pour avoir de la belle marchandise et aussi de manière régulière.

Pourquoi ne pas vous approvisionner plus souvent au festival d'Évron ?
Je ne peux pas me permettre de prendre des bêtes entières car les morceaux nobles partent avant les autres, sauf en hiver, quand on cuisine plus de pot-au-feu ; C'est pour cela que j'achète une demi bête au festival d'Évron au moment de Noël (et là, je peux la choisir à l'abattoir), à cette époque-là, je suis sûr que tout sera vendu.

M. MAUDET, BOULANGER ARGENTRÉ

Pour commencer, j'imagine que vous n'allez pas chercher vos farines à l'autre bout de la France ?
Non, je me fournis alternativement auprès de deux meuniers à Changé et Alençon.

Parlez-nous des produits que vous utilisez...
Pour les pâtisseries comme pour le pain je n'ai recours à aucun additif, conservateur ou colorant. J'utilise le levain naturel : je conserve la pâte à pain du jour pour le levain du lendemain, le pain est bien meilleur. Nos pâtisseries sont pur beurre.

Et pour les fruits de vos tartelettes ?
J'achète les fruits de saisons chez un grossiste local. L'hiver, j'utilise des fruits au sirop et framboises surgelées.

Pourquoi ne pas proposer du pain Bio à côté de vos autres produits ?
Pour avoir le Label Bio, je m'étais renseigné, il ne faut pas utiliser les machines qui servent au pain traditionnel, il me faudrait donc un laboratoire spécial Bio en plus de mon laboratoire actuel... Ce n'est pas envisageable pour des raisons de place et de coûts.

Mme PITON, SUPERMARCHÉ UTILE

Quelle est la part des produits alimentaires en circuit court ?
Vu le nombre de produits référencés, le pourcentage n'est pas chiffrable mais le nombre de produits en circuits courts est en augmentation chaque année. Utile Argentré dépend d'une centrale d'achat qui nous incite à travailler avec des fournisseurs locaux.

Quelle marge de manœuvre avez-vous sur les achats de vos produits ?
Les fournisseurs viennent nous démarcher et nous décidons de vendre leurs produits, en nous basant essentiellement, sur la renommée des produits qu'ils nous proposent. Parfois, suite à la demande des clients, nous contactons nous-mêmes des fournisseurs locaux : par exemple, lors de notre implantation, les clients étaient surpris de ne pas trouver de « Bon Mayennais » ou de « Rillettes Gorronnaises ».

Sur les achats alimentaires dont vous avez la maîtrise, quelle est la provenance des produits ?
Les rillettes et le porc viennent de Mayenne, la viande de Gesnes à côté de Montsûrs, le beurre et formage bio de la fromagerie de Montsûrs.

Pourquoi et comment mettez-vous en avant la provenance de vos produits ?
La politique de système U depuis plus de 10 ans est de travailler avec les producteurs locaux et régionaux que nous mettons en avant avec des affichettes « produits régionaux ». Concernant les fruits et légumes, la loi du 1er juillet 2010, nous oblige à marquer leur provenance. La vente des fruits et légumes « Bio » est complexe. Les produits doivent être pesés or il est impossible pour les caissiers de différencier une laitue « Bio » d'une laitue conventionnelle. Alors, à moins d'avoir un étal avec derrière une personne du magasin à la pesée, nous sommes obligés de travailler avec la centrale d'achat et nous n'avons pas le choix des provenances. Ceci explique pourquoi les produits « Bio » sont déjà conditionnés. Néanmoins nous privilégions, parmi les fruits et légumes fournis par la centrale, les produits d'origine française mais nous nous heurtons souvent aux prix plus élevés

LES CIRCUITS COURTS DU CÔTÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
ENTRETIEN AVEC JEAN-MARC BOUTET, ADJOINT EN CHARGE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Qu'est-ce qui guide vos choix d'approvisionnement ?
À partir du type de produit voulu (noix de veau, faux filet, poisson frais…) il nous faut trouver un fournisseur pour 250 repas. Enfin le prix intervient.

Quelle est la provenance des produits ?
En Mayenne, nous sommes bien placés pour les produits laitiers. Pour la viande, nous allons jusqu'en Bretagne. Pour les légumes, nous nous fournissons auprès de gros groupes alimentaires, ils peuvent donc venir de loin. Pour les fruits, on respecte les saisons, l'approvisionnement est local mais peut être aussi national, pour les pêches par exemple. Quand les fruits viennent de loin ils sont parfois abîmés, le cuisinier fait alors des confitures pour le goûter des enfants. Pour valoriser nos pertes, nous allons mettre en place le compostage des déchets de cuisine dans nos futurs locaux.



Qu'en est-il de l'introduction de repas Bio à la cantine ?
Il y a 3 ou 4 ans déjà nous avions mis en place des repas intégralement Bio 2 ou 3 fois par an, mais nous nous sommes heurtés à des difficultés d'approvisionnement. Aujourd'hui, nous proposons des produits Bio en fonction de nos opportunités ou de nos contacts : le pain acheté sur Argentré un jour (tous les mardis), une entrée un autre jour, les pâtes une autre fois. Prochainement, nous allons proposer un couscous de légumes bio avec 30 à 40 grammes de viande (au lieu des 80 grammes servi dans un repas conventionnel) puisque la semoule et les pois chiches apportent les protéines complémentaires.

À quelles difficultés vous heurtez-vous ?
L'approvisionnement en Bio n'est pas toujours fiable : les réseaux peinent parfois à fournir la quantité (250 repas).
Pour les légumes Bio qui nous arrivent en direct de jardins mayennais, cela nécessite plus de main-d'œuvre (pour les laver et éplucher) ce qui augmente les coûts. Pour information, les légumes traditionnels arrivent tout épluchés sous vide. La ratatouille Bio est cuisinée entièrement à Argentré par le cuisinier. Nous avons beaucoup de chance d'avoir un bon chef cuisinier à Argentré.

Les produits Bio sont-ils mayennais ?
Dès que possible on favorise la proximité : les yaourts viennent d'un groupe local mais aussi de la Bretagne, les entremets lactés sont faits par le cuisinier avec du lait entier local, le gouda vient de Bazougers, les compotes viennent de la région de Rennes. Mais ce n'est pas toujours possible : les pâtes viennent de Savoie !

Rappelez-nous le prix de revient des repas servis à la cantine
Le prix moyen de la nourriture est de 1€45/1€50 auquel il faut ajouter la main-d'œuvre, l'énergie, l'amortissement du matériel et le transport des enfants, ce qui amène à un prix global autour de 5€80 (hors amortissement des bâtiments)



DES JARDINS FAMILIAUX BIENTÔT À ARGENTRÉ !

Redécouvrir le plaisir de manger les produits que l'on a cultivés soi-même, beaucoup sont tentés par l'expérience aujourd'hui.

D'un jardin à l'autre, d'une génération à l'autre, on échange ses savoir-faire, ses produits et même ses recettes de cuisine : « le potiron, tu le cuisines comment ? - on croule sous les courgettes, on n'en a assez de manger toujours la même chose - tu as essayé avec du curry ? j'ai aussi une recette de tarte au chèvre et courgette – dis-donc tes salades sont belles, les miennes sont toutes montées – tu en veux ? tiens –si tu n'as pas fait de betteraves, je vais t'en donner – les haricots, il faut les buter, quand est-ce que tu le fais ? »….


Les jardins sont labourés !

Pour ceux qui souhaitent cultiver leurs légumes et suite à la demande de nombreux argentréens, la municipalité va mettre à disposition très prochainement au Palis une douzaine de jardins familiaux d'une centaine de m^2 chacun, avec abris de jardin et récupération d'eau de pluie. Une convention de mise à disposition est en cours d'élaboration, il en coûtera 40€/an/jardin à l'utilisateur. Il sera demandé à chacun d'avoir une démarche naturelle dans la culture de son jardin : pas de pesticides, pas d'herbicides… pour la qualité de ses produits et pour le respect de la terre, des cultures de son voisin et de la Jouanne toute proche. **Alors, pour la planète, mangez local et de saison !**





RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE 2010 :

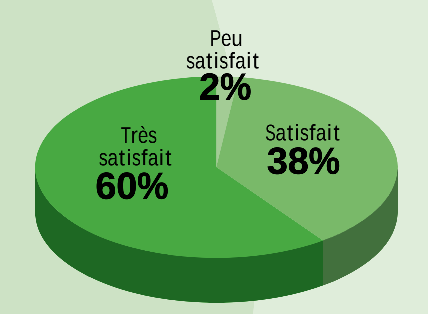
ARGENTRÉ, UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

/ CÉLINE WIBAULT *celine.wibault@argentre.fr*

Mieux cerner les pratiques des Argentréens et leurs attentes était l'objectif que s'était fixé la nouvelle équipe municipale. C'est ainsi qu'une enquête consultative a été menée en porte-à-porte sur la commune, courant avril et mai 2010. La réalisation et l'administration de cette enquête ont été confiées à des étudiantes en BTS Assistant de Gestion PME-PMI au Campus ISCAL (enseignement supérieur d'Haute Follis, à Laval).
L'enquête compte une centaine d'interviews, réalisées dans le bourg et en campagne auprès d'un échantillon représentatif de la population d'Argentré.

ARGENTRÉ EST UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Comme en témoigne le taux de satisfaction de 98% relevé par l'enquête.



La plupart des Argentréens y réside car c'est là qu'ils ont leurs racines, leur famille, mais ils l'ont choisi également pour des raisons pratiques : le village présente les avantages d'un bourg, doté de l'essentiel des services de proximité (école, médecin, commerces..), d'un immobilier attractif et accessible en prix, restant proche du lieu de travail, tout en offrant la qualité de vie de la campagne. Argentré est donc globalement perçu comme un village agréable à vivre, emprunt de convivialité et de dynamisme.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

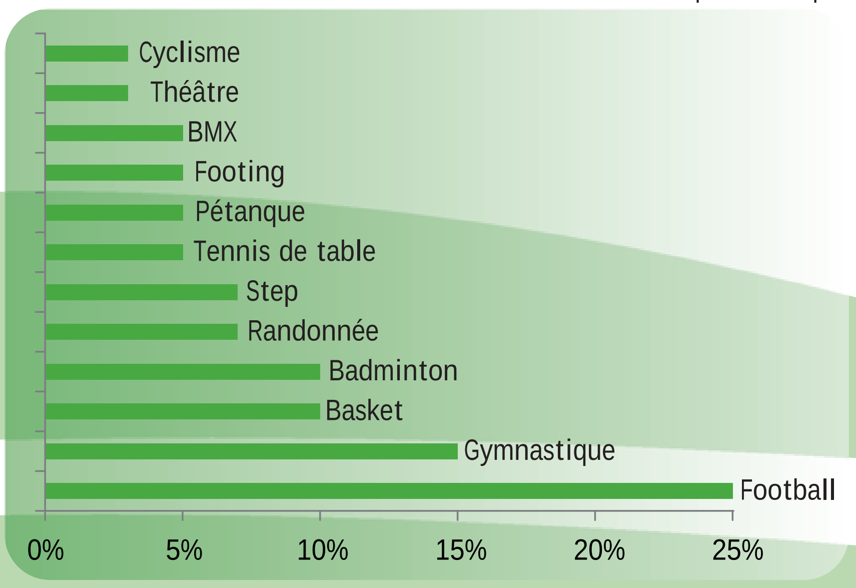
Argentré, un village perçu comme dynamique par 84% de ses habitants, comme le montre le nombre important d'activités pratiquées sur la commune.

Lorsque les personnes interrogées pratiquent une activité sur la commune, quelle est-elle ? *(cf graphique ci-contre)*
En revanche, encore 65% des Argentréens préfèrent pratiquer leur sport en dehors de la commune, à proximité de leurs amis, de leur travail, ou simplement parce que la discipline n'est pas proposée dans la commune.
Même constat pour les activités culturelles qui sont plutôt pratiquées à Laval qu'à Argentré.

CÔTÉ SERVICES

Un marché hebdomadaire à Argentré serait le bienvenu pour 78% des habitants. 42% des personnes interrogées fréquentes la **bibliothèque**, principalement des retraités ou des familles avec de jeunes enfants, bien qu'elle soit «en concurrence» avec les bibliothèques des écoles. Les Argentréens manquent globalement d'informations sur les horaires de la bibliothèque et les activités qui y sont proposées.
En matière d'activités pour la jeunesse, le centre de loisirs Planète Mômes (pour les enfants de 3 à 11 ans) est bien fréquenté car il propose une offre attractive et diversifiée.
En revanche, le centre de loisirs pour les 12-18 ans (DynaMômes / OxyJeunes) n'affiche que 29% de fréquentation : les jeunes sont en demande de programmes plus diversifiés, concoctés en consultation avec eux, pour répondre au mieux à leurs attentes. C'est dans cet objectif que travaillent désormais Yves-Eric Boiteux et Élodie Marsollier au Service Jeunesse.

Cantine et garderie, autres services communaux à destination des plus jeunes, génèrent un taux de satisfaction élevé : 86% pour la cantine, et 100% pour la garderie.
La cantine est fréquentée par la moitié des enfants scolarisés dans la commune. Les tarifs pouvant paraître parfois élevés, les usagers gagneraient à être mieux informés sur le prix des repas



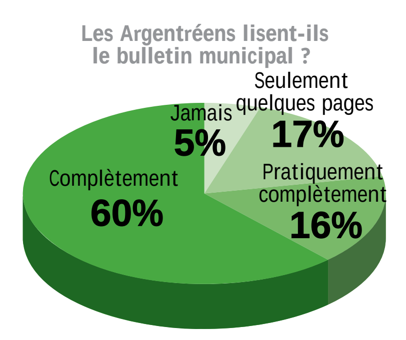
et la manière dont il est calculé.
Quant à la garderie, 1/3 des parents lui confient leurs enfants.
Sur les espaces publics (en particulier sur le plan d'eau), fréquentés par la moitié des familles avec enfants, on pointe clairement du doigt l'insuffisance et le manque de diversité des jeux pour enfants.

Activités de plein air et randonnée: 88% des Argentréens aiment se promener, faire un footing ou pêcher autour du plan d'eau, tout au long de l'année, avec un pic de fréquentation durant les beaux jours, où pique-niques, baignades et pédalos sont fréquents. Mais davantage d'animations y seraient bienvenues.
Les chemins de randonnées, nombreux sur la commune et bien entretenus, sont très empruntés (par 69% des habitants interrogés) et appréciés en toute saison.

COMMUNICATION DE LA MAIRIE

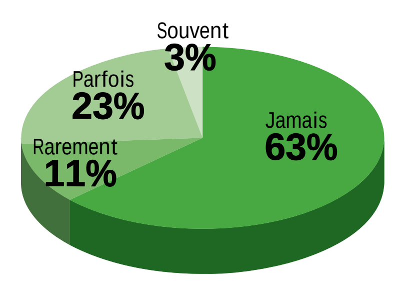
Le bulletin Municipal, distribué 2 fois par an, fin juin et fin décembre, est très apprécié des Argentréens qui sont 78% à le lire quasi complètement. Ils y cherchent aussi bien des infos sur la vie des associations que les comptes rendus des commissions et conseils municipaux. C'est également un bon moyen pour les familles établies depuis peu sur la commune d'y trouver des informations pratiques.

Les Argentréens lisent-ils le bulletin municipal ?



En revanche, **le site internet de la commune** est très peu consulté, sinon par les jeunes surtout et les moins de 40 ans. Il recèle pourtant d'une mine d'informations et des actualités de la commune. Alors si vous êtes équipés d'un ordinateur, rendez-vous sur www.argentre.fr !

Les Argentréens consultent-ils le site internet de la commune ?



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMPORTEMENTS ÉCO-CITOYENS

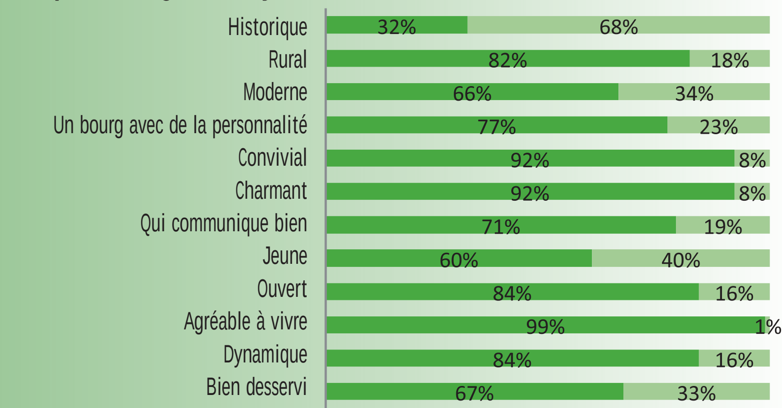
Aujourd'hui, à part le tri des déchets ménagers (effectué par seulement 59% des personnes interrogées), les Argentréens n'ont pas beaucoup changé leurs habitudes par rapport au développement durable. Mais demain, tous déclarent être prêts à s'y mettre, à installer des systèmes d'énergies renouvelables chez eux, à privilégier les transports en commun ou les liaisons douces (à pied, à vélo..) ainsi qu'à consommer moins d'eau. Alors n'attendez plus !

ET ARGENTRÉ DANS 10 ANS ?

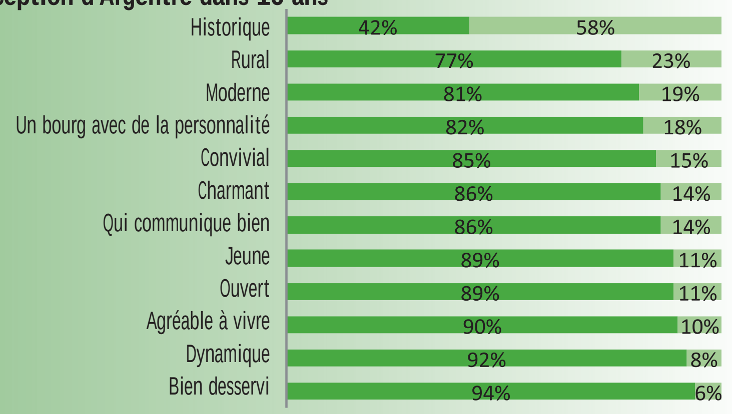
Il n'a pas échappé à 77% des argentréens que le village était en continuelle croissance démographique (+1% par an, en moyenne). Pour cette raison, les habitants ont une certaine appréhension de l'avenir et craignent qu'Argentré n'y laisse ce qui fait aujourd'hui son charme rural et convivial.

En revanche, ils espèrent qu'Argentré sera demain encore plus dynamique (plus d'animations, plus de communication) mais aussi mieux desservi





Perception d'Argentré dans 10 ans





ÉCOLE PRIVÉE ST-CYR ET STE-JULITTE

17 rue des Sports 53210 Argentré
Tél : 02.43.37.32.00
E-mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr
Site : http://stcyr-stejulitte.fr/

« L'ANNÉE PROCHAINE, ON CHANGE D'ÉCOLE ! »





Que de choses encore à vivre cette année avant de préparer les valises. Avec l'aide de Didier Courtais, conseiller pédagogique de la Direction Diocésaine, les élèves et l'équipe enseignante se sont mis au travail. Que ce soit par la parole, la poésie, la photo, le dessin, la peinture, l'architecture, la danse… tous les moyens sont utilisés pour vivre ce voyage. Voyage dans le passé avec « Mes p'tites histoires d'école », voyage dans le présent avec «Sur le terrain : je regarde, j'écoute, je touche», voyage dans le futur avec « L'école de mes rêves. »

• **Depuis la rentrée**, chaque classe est allée à la rencontre du nouveau lieu et a commencé ce beau voyage qui sera présenté lors de la fête de fin d'année du dimanche 26 juin (1re photo).

• **École d'autrefois :** les CE1-CE2 ont complété leur collecte d'objets de l'école d'hier par une visite du musée de l'école à Laval (2e photo).

• **École ouverte sur le monde :** accompagnés par de jeunes musiciens guinéens « Les espoirs de Coronthie » et Vanessa Lemoine, de l'association ANIMEA, les élèves des cycles 1 et 2 découvrent l'Afrique : la vie quotidienne, les animaux, la musique, la danse. Un projet de tout un trimestre qui aura pour apothéose le spectacle de Noël, le vendredi 17 décembre. Et bien d'autres activités (escrime, théâtre, monstre du tableau..) à découvrir sur notre site (3e photo)

OGEC : ORGANISME DE GESTION DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE ST CYR-STE JULITTE

La situation géographique de notre projet de construction de l'école privée au sein du nouveau pôle scolaire d'Argentré (cantine, garderie, salle festive) a été possible grâce à la vente d'un terrain communal, avec possibilité du choix d'emplacement, le tout supervisé par la Mairie d'Argentré.

Le financement de ce projet a été réalisé et validé par l'AEL (Association des Écoles Libres) qui y participe à 100 %. Cet investissement est le signe d'un engagement fort de disposer d'une école privée sur la commune d'Argentré

RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2011 : « EST-CE TOUJOURS D'ACTUALITÉ ? »

Cette construction de l'école privée est insérée au projet global périscolaire voulu par la Mairie, ce qui entraîne une mutualisation de certaines infrastructures. Par exemple, le stationnement pour les personnes à mobilité réduite oblige à ne pas excéder plus de 4 % de pente entre le lieu de stationnement et la cour de l'école. Il a donc fallu se synchroniser avec les plans de voirie de la municipalité. Il en a été de même pour l'accès des véhicules de sécurité. Pour déposer le permis de construire, nous avons dû attendre que l'ensemble du projet communal soit finalisé.

Ces démarches administratives (viabilisation, réseaux…) nécessaires à un tel projet nous ont contraints à différer le dépôt de notre permis de construire. Ceci explique que la première pierre de la nouvelle école ST-CYR STE-JULITTE ne soit pas encore posée.

Notre objectif d'ouverture de la nouvelle école ST-CYR STE-JULITTE est fixé pour le dernier trimestre 2011.

Mais comme le disait fort justement l'illustre Jean de La Fontaine

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point ». La réalisation de ce projet en est l'illustration…



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE
LES DAUPHINS

7, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 46
courriel : dauphins.ecole@wanadoo.fr

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCOLE LES DAUPHINS ?

L'école les Dauphins compte encore cette année de nombreux enfants (112 au total) et beaucoup de petits nouveaux. Notre école continue à être bien fréquentée et à être riche en projets...

• **Une fin d'année 2008/2009** haute en couleurs avec une exposition dans le jardin (1re photo).

• **Une classe découverte** sur la nature au début de l'automne pour les grands (2e photo).

• **Un musée africain** dans notre couloir, puis un musée russe, puis plein d'autres découvertes... (3e photo).

• **Un chouette goûter** de Noël offert par l'Amicale Laïque le 17 décembre et nous attendons avec impatience, l'arrivée du cirque au printemps.









ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
J.-Y. COUSTEAU

7 bis, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 72
Courriel : ecole.cousteau@wanadoo.fr
www.ecole-cousteau.org

RETOUR SUR L'ANNÉE 2009-2010

Le navigateur Yannick Bestaven, invité d'honneur

Le 25 juin, en fin d'après-midi, les élèves ont dévoilé le résultat de leur travail de l'année en Arts visuels. Yannick Bestaven, navigateur et skipper professionnel, nous a fait l'honneur d'assister à l'inauguration de la peinture murale qui orne désormais le porche de l'école. Parents, anciens élèves, élus et représentants de l'inspection académique étaient réunis pour découvrir l'œuvre collective des élèves de l'école Cousteau (voir photos au dos du bulletin).

L'ANNÉE 2010-2011

Une équipe de neuf personnes

Notre équipe est composée cette année de huit enseignants et d'un emploi vie scolaire (EVS) : Candice Jourdain (Cp), Cathy Toussaint (Cp-Ce1), Patricia Bondis (Ce1), Patrick Oger (Ce2 et direction), Alexandra Jandot (Ce2 le vendredi), Marie-Laure Notais (Ce2-Cm1), Marieke Davy (Cm1-Cm2), Emmanuèle Martinière (Cm2) et Marie-Chantal Briant (EVS).

Un projet commun : une classe de découverte « Cirque » au printemps 2011

Le printemps sera un moment fort pour notre école avec l'organisation d'une classe de découverte sur le thème du Cirque pour tous les élèves du Cp au Cm2. La compagnie Métropole installera son chapiteau à proximité de l'école pour deux semaines, du 11 au 22 avril. Chaque mardi les artistes professionnels vous convieront à leur spectacle. Et le vendredi, ce sera au tour des élèves de se produire sur la piste. Retenez dès maintenant ces dates ! Les classes de cycle 2 reconduiront à cette occasion leur projet d'écriture en partenariat avec la bibliothèque municipale





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 rue de la Vallée
02 43 90 50 26
bibliotheque.argentre@argentre.fr
http://argentre.fr/biblio

Horaires d'ouverture :
Mercredi 14h à 18h
Samedis 10h30 à 12h et 14h à 16h
Fermée les 3 premières semaines d'août



Avec Vélibor Colic



Jeu de Memory

L'ATELIER D'ÉCRITURE ÉCRIT AVEC VÉLIBOR COLIC

Dans le cadre de sa résidence en Mayenne (octobre 2010-avril 2011) à l'initiative de l'association Lecture en Tête, l'écrivain Vélibor Colic (prononcez Tcholitch) est venu à la rencontre de l'atelier d'écriture « graine de mots » d'Argentré le lundi 18 octobre. Après avoir retracé le parcours qui l'a mené de Sarajevo à Douarnenez, où il réside actuellement, via Rennes et Strasbourg, l'écrivain d'origine bosniaque a présenté le projet d'écriture qu'il propose à l'atelier autour de 3 mots qui lui tiennent à cœur : Vécu, Mémoire, Transmission. Ces 3 mots formeront une passerelle entre littérature et jazz puisque ce projet sera mené conjointement avec l'école de musique Maurice Ravel, un texte répondant à une musique et une musique répondant à un texte. Venez nombreux assister à la présentation publique du travail réalisé, en présence de Vélibor Colic, le **mardi 29 mars 2011 à 20h30 à la salle des fêtes d'Argentré.**

GOÛTER-JEUX POUR DÉCOUVRIR LE PRIX BULL'GOMME

Le Prix Bull Gomme a été créé par le Conseil Général dans le but de mettre en relation de jeunes lecteurs (de 6 à 12 ans) et de jeunes auteurs de BD (n'ayant pas édité plus de 3 BD). Chaque année, les enfants sont invités à lire les 10 BD proposées et à donner leur avis en remplissant une fiche. Une bibliothèque est ensuite sélectionnée pour venir rencontrer l'auteur qui a réuni le plus de suffrage en Avril à Laval. Dans le but d'inciter les enfants à entrer dans l'univers de ces BD, les bibliothécaires ont inventé et réalisé une dizaine de jeux : (Memory, puzzle, jeux des 7 erreurs, planche de BD à reconstituer, quizz, mots fléchés ou coloriage) et ont invité les enfants à venir jouer le mardi 12 octobre après la classe. Les 18 enfants présents ont apprécié tant le goûter que les jeux et se sont même plongés dans la lecture de quelques BD !

À VOS APPAREILS PHOTOS !

Le temps fort de l'automne 2011 dans les bibliothèque de laval Agglo aura pour thème « la rivière ». La bibliothèque d'Argentré,en collaboration avec des photographes de l'association Laval Images, proposera une exposition de photos intitulée **« Argentré...au fil de l'eau »** le samedi 8 octobre 2011. Tout ceux qui souhaitent participer à l'exposition sont invités à une réunion salle de la vallée lundi 17 janvier à 20h30 : Pour échanger sur des idées pour faire des photos originales

CONNAISSEZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ?

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes en janvier 2004. Elle vous propose 6145 ouvrages ; Chaque année il est acheté pour 3000€ de livres supplémentaires. Elle compte aujourd'hui 375 lecteurs qui ont effectué 7360 prêts dans l'année 2010

Le prêt des livres est gratuit pour tous ! Pour s'inscrire, il suffit d'apporter un justificatif de domicile (et pour les mineurs une autorisation parentale). La carte donne droit au prêt de 4 ouvrages pour 3 semaines, renouvelable une fois. Notre équipe de bibliothécaires volontaires est formée d'une salariée (tiers-temps) et de 16 bénévoles.

Si vous aimez les livres, vous pouvez nous rejoindre l'équipe pour assurer des «permanences» , couvrir et réparer les livres, participer à l'achat des livres ou intervenir dans certaines de nos animations suivant vos affinités. Chaque année les bibliothécaires volontaires participent à des formations proposées par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne pour un meilleur service. Nous nous réunissons une fois par mois pour faire le point de nos activités. Depuis 2010 nous travaillons en lien avec une bibliothécaire intercommunale qui intervient sur Laval-Agglo.



ATELIER THÉÂTRE





L'association Atelier Théâtre d'Argentré a tiré sa révérence début septembre 2010, mais rassurez-vous, pour renaître sous le nom d'association ArThéA (A pour la première lettre d'Atelier, r pour la dernière lettre – Thé pour Théâtre et A pour Argentré) ; l'ingénieux inventeur de ce nom est notre trésorier actuel, François-Xavier Garnier (occasionnellement « Monsieur Frites », lors de notre soirée festive).

Avec une augmentation chez les jeunes enfants, n'arrivant pas à toucher les adolescents (Où sont-ils passés ? …) et perdant quelques adultes (nous soupçonnons certaines personnes de ces défaillances, notamment des messieurs qui vont devenir papas), ArThéA maintient globalement ses troupes. Le turn-over des plus jeunes reste toujours important. Lors de sa traditionnelle soirée « entrecôte/frites », ArThéA a mêlé espaces théâtraux avec participation du public, sons Rock du groupe « Santa-Cruz », très affirmé, et pour finir, soirée dansante menée par un DJ, certes amateur, mais très motivé. L'association s'est réjouie d'accueillir un si grand nombre de convives. En revanche, nous regrettons de manquer cruellement de bénévoles pour ce type de soirée.

À peine la page tournée, chacun des acteurs en herbe va se mettre au travail pour apprendre son ou ses textes.

Toujours prêt à innover et à surprendre, ArThéA proposera ses représentations théâtrales de manière originale. En effet, un groupe d'adultes s'essaiera au théâtre de rue et jouera sur le parvis de l'Église et de la Mairie, au café PMU et derrière la Mairie. Ce groupe conduira ensuite le public à la Salle des fêtes où se produira l'autre groupe d'adultes les 26 et 27 mai et tous les groupes le 28 mai. Le dimanche 29 mai 2011 sera consacré exclusivement à une seconde représentation des enfants.

Laissons passer l'hiver et disons-nous à bientôt … au printemps 2011

Didier BEAUDET, Président
06 22 74 75 14 ou 02 43 66 11 53

Les ouvrages proposés

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Vous y trouverez des romans historiques, policiers ou du terroir, des livres documentaires, des Bd et des livres pour enfants bien sûr ainsi que quelques revues (Géo, Capital, les 4 saisons du jardinage, Psychologie, Que Choisir ainsi que Les belles histoires et J'aime lire pour les plus jeunes).

LES ANIMATIONS RÉGULIÈRES

L'heure du conte pour les petits

Tous les premiers samedis du mois, à la bibliothèque de 11h à 11h30, Juliette, Sylvie et Régine racontent des histoires aux petits (jusqu'à 6 ans) accompagnés d'un adulte. Prochaine heure du conte : samedi 8 janvier 2011.

Atelier d'écriture

L'Atelier d'écriture adulte d'Argentré est animé par Jocelyne Naveau de l'association « Graines de mots » le lundi après-midi de 14h30 à 16h, tous les 15 jours à l'ancienne mairie d'Argentré. Il est ouvert à tous ceux qui veulent jouer avec les mots, sans compétition, sans complexes.

Le Prix Roman jeunes

Depuis sa création en 2004, la bibliothèque participe au prix du Roman Jeune en partenariat avec Laval Agglo et l'Éducation Nationale. Il s'agit, pour les jeunes des classes de CM1/CM2 des 2 écoles élémentaires d'Argentré ainsi que de l'école de Soulgé et de Châlons-du-Maine, de lire 7 livres et de donner leur avis : un classement est effectué par classe. Les enfants ont jusqu'au 15 janvier 2011 pour lire et élire leur meilleur livre. Les auteurs des livres choisis par chaque classe viennent ensuite rencontrer les enfants à la bibliothèque et répondre à leurs questions.

Le Prix Bull'Gomme

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à lire 10 Bd et à donner leur avis.

Au fil des années, d'autres animations plus exceptionnelles ont été proposées : exposition, spectacle conteurs, conférence, promenade littéraire… vous les retrouverez en image sur le site de la bibliothèque : http://argentre.fr/biblio

COMITÉ DE JUMELAGE

ENCORE UNE RÉUSSITE POUR LE SÉJOUR DÉCOUVERTE DES 10-12 ANS



Devant la mairie de Babenhausen



Comme chaque année depuis 2004, le comité de jumelage organise, pour les jeunes de 10 à 12 ans, le « séjour découverte», en partenariat avec le service jeunesse de la commune. Cette année, 24 jeunes d'Argentré, Soulgé et Louvigné sont partis du 9 au 16 juillet à la découverte de la ville jumelle : Babenhausen. Une nouveauté cette année : le départ de l'aventure s'est fait vendredi soir pour arriver en terres souabes le samedi midi. Cela laisse tout un week-end pour faire connaissance. Pétanque, sur le terrain officiel créé par le comité de jumelage allemand, beach-volley, football… rien de tel que le sport pour briser la barrière de la langue. Lundi matin, les jeunes ont été accueillis à l'école pour découvrir et participer au « musical », une comédie musicale jouée par les écoliers allemands. En fin d'après midi, chaque jeune français a pu retrouver son correspondant pour une soirée au sein d'une famille bavaroise. Le lendemain, visite de la ville de Munich avec, en point d'orgue, l'autre temps fort de ce séjour : la visite de l'Allianz Arena, le nouveau stade du Bayern. Mercredi 14 juillet, fête nationale française, a été l'occasion pour nos jeunes aventuriers de s'ouvrir à la diversité culturelle européenne avec, le matin, un travail de qualité sur le patrimoine de Babenhausen, et l'après-midi, la visite d'un écomusée. Jeudi, il est déjà temps de penser au retour… mais, impossible de partir sans la traditionnelle « soirée disco » qui s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit. Et ce sont des petits yeux fatigués qui se sont, pour certains, remplis de larmes ce vendredi matin… signe d'un échange réussi. La séparation ne sera pas longue puisque les jeunes allemands étaient attendus en Mayenne pendant les vacances de la Toussaint

SÉJOUR DE LA TOUSSAINT

À LA DÉCOUVERTE D'UN PASSÉ COMMU

Les échanges de jeunes sont, en plus de la joie de retrouver des amis et de découvrir une autre culture, l'occasion d'aborder avec les jeunes des thèmes plus porteurs de sens. Après une réflexion sur l'Europe, avec la visite des capitales (« L'aventure Parisienne» d'abord en 2007 et « Objectif Berlin» en 2008), il semblait important de revenir sur l'histoire des relations franco-allemandes.

Les membres du comité de jumelage, en partenariat avec le service jeunesse, ont donc organisé, lors des dernières vacances de la Toussaint, un camp «mémoire». 27 Allemands de 12 à 16 ans ont tout d'abord fait une halte sur le site de Verdun avant de rejoindre leurs correspondants français. Au programme de cette semaine française : la visite du mémorial de Caen, de la plage d'Omaha et des cimetières de la Cambe et de Colleville.

L'occasion pour les jeunes des deux pays


Les jeunes Français et Allemands à nouveau réunis en Mayenne

« CETTE ANNÉE, ON Y VA À PIED ! »

Les 1080 km qui séparent Argentré de Babenhausen ont, depuis 20 ans, été parcourus à de nombreuses reprises, et avec bien des moyens : en bus, bien sûr, mais également en voiture personnelle, en train ou en minibus (avec un coffre plein de victuailles pour la foire de Babenhausen ou avec des banquettes pleines de jeunes), plus exceptionnellement en vélo dans le sens France Allemagne ou en tandem dans le sens inverse, ou parfois en avion avec un Paris-Stuttgart. Un moyen de locomotion manquait à ce palmarès : les pieds. Pour combler ce manque, l'équipe du comité de jumelage a décidé d'organiser une randonnée de près de 1 000 km. Impossible ? Pas si elle s'organise sous forme de relais. L'idée : lors de chaque week-end, de nouveaux randonneurs effectuent, en binôme, une randonnée de 15 km par jour. Avec 8 équipages marchant en parallèle, voilà 120 km parcourus dans une journée. À chaque halte, c'est l'occasion pour les marcheurs de découvrir le patrimoine local (visite d'une fromagerie à Chaource, d'une cave en Champagne, du quartier Vauban à Freiburg ou encore des sources du Danube) et de nouveaux paysages.

VOICI LA LISTE DES ÉTAPES DE CE PÉRIPLE :

Dimanche 8 mai :
randonnée ouverte à tous jusqu'à Saint-Céneré.

Samedi 21 mai
(8 parcours possibles) :
Saint-Céneré - Mézangers - Izé - Sillé le Guillaume - Saint Christophe du Jambet - Beaumont sur Sarthe - Courcemont - La forêt de Bonnétable - La Ferté Bernard.

Dimanche 22 mai
(8 parcours possibles) :
La Ferté Bernard - Saint Ulphace - La Bazoche-Gouët - Arrou - Villarmoy - Le bois de Moléans - Bazoches en Dunois - Loigny la bataille – Artenay.

Week-end de l'ascension
(du jeudi 2 au dimanche 5 juin) :
3 jours de marche d'Artenay à Chaumont en passant par les forêts domaniales d'Orléans et de Montargis, une nuit d'étape à Villeneuve sur Yonne, la forêt d'Othe, une nuit d'étape à Chaource, ou la célèbre « côte des Bar » du vignoble champenois ou le mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Églises. Retour le dimanche.

Semaine du samedi 9 au dimanche 17 juillet
4 jours de marche jusqu'à Babenhausen en passant par le col de la Schlucht, Munster, la ville de Freiburg, les sources du Danube ou le lac de Titisee… Arrivée « en fanfare » prévue le jeudi 14 juillet. Une pause bien méritée pour découvrir ou redécouvrir l'hospitalité allemande les 15 et 16 juillet. Retour le dimanche 17 juillet

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du comité de jumelage.

SOUVENIRS PHOTOS, VIDÉOS… PROJETS 2011

UNE DATE À RETENIR : VENDREDI 4 FÉVRIER 2011

Le comité de jumelage tiendra son assemblée générale à 20h30 à la salle des fêtes d'Argentré.
Occasion de revoir, en images, les grands moments de l'année 2010 et de présenter, en détail, les évènements des années 2010 et 2011.

Renseignements :
Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen.
sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
par email : info@jumelage.fr
ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.



N

de faire le point sur leur passé commun. De retour à Argentré et Louvigné, les jeunes se sont retrouvés à plusieurs reprises pour créer « le jeu du jumelage » et participer à des activités en commun. Ils ont pu goûter à l'hospitalité mayennaise lors d'une soirée en famille et ils garderont certainement d'excellents souvenirs de la traditionnelle « soirée Disco » de clôture.
Ce séjour a enfin été l'occasion de renouer avec une autre tradition du jumelage : il était organisé à 100% par une équipe de jeunes français, pilotés par Yves Éric Boiteux, le coordinateur Jeunesse. Un grand bravo à eux pour cette réussite

COMICE AGRICOLE CANTONAL D'ARGENTRÉ



Le Comice Agricole du Canton d'Argentré a eu lieu le samedi 26 juin 2010, allée d'Hauterives à Argentré.
Pour cette édition 2010 :
140 animaux présentés, 20 jeunes gens (dont 8 argentréens) ont participé au concours du jugement de bétail, accueil d'exposants (matériel, outillage…) et pour terminer la journée, soirée dansante.
Pour 2011, le Comice Agricole souhaite accueillir de nouveaux exposants, pour tous renseignements, contactez M. Didier Mottier au 02 43 37 35 68. À noter dans vos agendas, **le prochain comice aura lieu le samedi 2 Juillet 2011**, suivi de la soirée dansante «entrecôte frites»

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES

QUOI DE NEUF À L'AMICALE ?

Bilan positif pour l'année écoulée puisque les manifestations ont permis de redistribuer 3200 euros à l'école élémentaire et 2240 euros à l'école maternelle. Cet argent aidera à la réalisation des nombreux projets des équipes éducatives : projet cirque à l'élémentaire ; classe nature, ferme pédagogique d'Ernée, projet sur le cirque, jeux pour les classes pour la maternelle.

BIENVENUE

Aux 6 nouveaux membres venus compléter une équipe désormais composée de 26 bénévoles.

DEMANDEZ LE PROGRAMME 2011…

LOTO : 13 Février 2011
14 h salle des fêtes

Au chapitre des nouveautés, l'association a décidé de se lancer dans l'organisation d'un loto le 13 février 2011. De nombreux lots seront à gagner parmi lesquels un mini-ordinateur portable, TV écran plat 81 cm, console de jeux WII, MP4 tactile 4 GO, MP3, bons d'achat et bien d'autres surprises. Nous vous espérons nombreux à l'ouverture des portes à 13 heures.

Prix des cartes : 2.50 euros la carte ; 10 euros les 5 cartes ; 20 euros les 10 cartes plus une gratuite.

Laurence BRICARD 02 43 98 95 05


Assemblée générale 2010 : remise des chèques aux deux écoles


L'Amical'pique-nique


Vide grenier

CARNAVAL : 16 AVRIL 2011

Pour la première fois cette année, le carnaval se déroulera en collaboration avec l'École intercommunale de musique Maurice Ravel. Nous attendons petits et grands déguisés pour venir faire la fête ! Je vous laisse deviner le thème…

L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE (11 au 22 avril 2011)

Voilà déjà presque deux ans que l'équipe enseignante de l'école élémentaire Cousteau avait sollicité l'Amicale pour monter un projet cirque. Le temps passe vite entre la recherche d'une structure pouvant accueillir 160 élèves et celle de subventions pour financer ce projet de plus de 14 000 euros. Voici enfin le temps de la concrétisation et de la pratique pour les enfants. Ces derniers, répartis en deux groupes, pourront s'initier aux arts du cirque 4 heures par jour du lundi au vendredi dans le but de présenter un spectacle à leurs parents, chaque vendredi, dans un chapiteau de 600 places. Les professionnels du cirque MÉTROPOLE présenteront eux un spectacle chaque mardi de la quinzaine.

Mardi 12 et 19 avril : spectacle des professionnels.

Prix des places : 8 euros adulte ; 5 euros enfant.

Vendredi 15 et 22 avril : spectacle des enfants.

Prix des places : 5 euros pour tous. Gratuit pour tous les enfants des écoles publiques

Sophie SABIN 02 43 37 80 47

ASSOCIATION PARENTS ÉCOLE LIBRE (APEL) ST-CYR / STE-JULITTE



DATES À RETENIR
2 avril 2011
dîner dansant
19 mars 2011
portes ouvertes
26 juin 2011
fête de l'école St Cyr-Ste Julitte
1er juillet 2011
pique-nique de fin d'année

Cette année trois nouveaux membres sont venus nous rejoindre officiellement lors de notre Assemblée Générale : Valérie HAILLOT, Julie MONICARD et Manuella SOUTIF, ce qui porte à 23 le nombre de membres. Pas de changement dans le bureau qui a été renouvelé à l'unanimité. Depuis le début de l'année scolaire, nous avons organisé :

EN SEPTEMBRE

Le pot d'accueil aux parents.
Un apéritif dînatoire en lieu et place de notre pique-nique de rentrée. Tous les parents présents ont apporté verrines, gâteaux, petits fours. Cette formule encore plus conviviale a permis aux nouveaux parents de mieux faire connaissance avec les « actuels ».

EN OCTOBRE

La vente de brioches fut encore un beau succès financier malgré un petit tassement des ventes. Cette opération financera des sorties sportives pour le primaire et la venue d'intervenants sur l'Afrique pour les maternelles, thème développé cette année par les institutrices.

EN NOVEMBRE

Notre loto désormais bien installé en ce début de novembre a une fois de plus battu son propre record d'affluence. 265 personnes (165 adultes et 120 enfants/adolescents) sont venues tenter leurs chances pour gagner les nombreux lots. Le gros lot « adultes » a été gagné par Fabrice et Sylvie LESNE d'Argentré. Le gros lot « enfants » a été remporté par Delphine GOUGEON d'Argentré.

EN DÉCEMBRE

La logistique du traditionnel mais non moins important arbre de Noël. Sous la houlette des institutrices, toutes les classes ont présenté avec brio leur spectacle sous les sunlights des appareils photos des parents

apel@stcyr-stejulitte.fr
Président Apel : Christian Bréhin

LES BABIES

Notre association a pour but de réunir les assistantes maternelles membres et les enfants dont elles ont la garde, les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h, salle de la Jouanne.
Des activités diverses sont proposées aux enfants. Nous organisons également deux fois par an une bourse aux vêtements. Dans un avenir proche, notre association souhaiterait pouvoir disposer d'une salle plus adaptée à l'accueil de jeunes enfants. À l'issue de notre assemblée générale, le lundi 15 novembre 2010, l'association compte 14 membres

Pour tous renseignements :
Madame MAINE Marie-Hélène
Tél. 02 43 37 32 59
Madame GODARD Patricia
Tél. 02 43 90 47 96
http://lesbabies.e-monsite.com



DATES À RETENIR
18 décembre 2010 :
spectacle de Noël animé par Nicolas Music (cirque, jonglerie, sculpture de ballons)
9 avril 2011
Bourse aux vêtements printemps/été
1er octobre 2011
Bourse aux vêtements automne /hiver

A.D.M.R.
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE D'ARGENTRÉ, ENTRAMMES, FORCÉ, LOUVIGNÉ, PARNÉ-SUR-ROC ET SOULGÉ-SUR-OUETTE



DATES À RETENIR
20 Janvier 2011 : Galette des rois bénévoles et salariées à la salle des fêtes d'Argentré
20 Mai 2011 : Assemblée Générale à la salle des fêtes d'Entrammes

DES SERVICES DE PROXIMITÉ AU CŒUR DE CHAQUE COMMUNE.

Au cours de l'année 2009, 291 personnes ont fait appel à l'association dans les 6 communes pour un total de 32785 heures dont 7402 heures près de 112 familles et 25383 heures près de 179 personnes âgées ou handicapées ; une aide dans le quotidien qui a progressé de 17%. 24 utilisateurs du service de téléassistance Filien ont été comptabilisés. 25 personnes ont bénéficié du service portage de repas à domicile sur Argentré et Soulgé : 3213 repas distribués à Argentré et 1009 repas à Soulgé. Des animations collectives (jeux de plein air, jeux de société, karaoké, atelier floral) ont été organisées et ont réuni une quarantaine de participants. Enfin, le goûter de Noël réunit chaque année les personnes âgées ou handicapées, les salariés et les bénévoles, un temps convivial apprécié de tous.

Les 33 bénévoles constituent un levier important de l'association qui souhaiterait en accueillir de nouveaux pour répartir les responsabilités des différents services.

L'association emploie 35 salariées : 33 aides à domiciles, 1 technicienne d'Intervention Sociale et 1 secrétaire administrative à temps partiel.

Le conseil d'administration est composé de 19 responsables bénévoles et 5 salariées dont :

Vices présidentes : Mmes Ginette Albert et Françoise Richard
Secrétaire : Mme Françoise Belouard
Trésorier : M. Albert Marteau
Trésorière Adjointe : Mme Maryvonne Daligault

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 15h30, au 32, rue du Maine à Argentré. En dehors de ces permanences, laisser un message sur le répondeur, ce dernier est relevé tous les jours.
En cas d'urgence contacter un responsable au 06 76 02 91 58. Pour faire appel à nos services : Association Argentré 02 43 68 15 41

CLUB DES AÎNÉS
VALLÉE DE LA JOUANNE



• **Une semaine aux Baléares début juin :** 48 ainés ont pris le départ d'Argentré pour Barcelone. Après une journée de car suivie d'une nuit en cabine sur le bateau ferry, nous sommes arrivés vers 7h à Palma de Majorque. Ce voyage a été bien rempli d'excursions et de visites.

• **Une journée dans le Val de Loire en septembre :** croisière commentée sur la Loire à bord du bateau promenade « La Luce », visite guidée du château médiéval d'Audon, dégustation de vin de Loire au domaine des Genaudières « Le Cellier » pour terminer par un spectacle son et lumière à Trans sur Erdre où 250 comédiens nous ont émerveillés

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne nouvelle année à tous.
Le président, Émile Brault

À NOTER

Voyage séjour « La Drôme provençale » du 21 au 28 juin 2011, ouvert à tous. S'inscrire auprès des responsables du club.
L'Assemblée Générale le 13 janvier 2011, occasion de partager la galette des rois avec les nouveaux retraités
Les bals : 20 février (Sébastien Renard), 19 juin (Stéphane Fauny), 8 août (Didier Gilbert).

FAMILLES RURALES



COURS D'INFORMATIQUE

L'activité informatique existe depuis avril 2006. Environ 75 personnes y ont participé et ne regrettent pas de s'être lancées. L'animateur sait, par ses connaissances et sa pédagogie, s'adapter au niveau de chacun.

Nous souhaitons mettre en place un nouveau cours, à partir de janvier 2011, pour débutants ou pour se perfectionner. N'hésitez pas à vous inscrire, contacter Marie-Odile Rivière au 02 43 37 82 13 (le soir ou laisser un message sur le répondeur).

L'activité est ouverte à tout public de… « 7 à 77 ans » et… même plus…

DANSE COUNTRY

Depuis 2009, cette activité était attendue à Argentré et n'avait pu être mise en place, faute de professeur.

Ce projet est désormais réalisé grâce au professeur de danse, Madame Anne Brunet, présidente de l'association « Swing, Mouv and Surprise-Party » de Montigné le Brillant, qui assure les cours les jeudis soirs à la Salle des Fêtes de 19H30 à 20H30.

Dès les pré-inscriptions lors de « Associations en fête » début septembre et après 2 séances gratuites avant de s'engager définitivement, cette activité a remporté un vif succès, puisqu'une cinquantaine de personnes y ont adhéré, dont 39 argentréens, les autres personnes venant des communes avoisinantes.

La danse country se pratique sur une chorégraphie très soutenue, rythmée, cadencée, sur fond de musique country bien évidemment. Ambiance assurée… Elle s'effectue principalement en lignes et en colonnes, mais peut également se pratiquer en couples et en rondes. Cette activité est ouverte à tout public. Nous avons des participants de 10 ans à 60 ans, majoritairement féminins dont 3 fillettes, 2 adolescentes et 4 messieurs. Cette activité, très en vogue actuellement, répond donc à une réelle demande.

Contact : Marie-Noëlle Thuault
02 43 37 31 35

ATELIER D'ENCADREMENT

Sept personnes vont se retrouver environ une fois par mois à la salle de la Jouanne pour découvrir l'activité « Encadrement ». La technique de l'encadrement consiste à réaliser un cadre autour d'une peinture, d'une photo, d'une carte ou de tout autre élément décoratif. Pour une photo, une aquarelle, une carte, il n'est pas possible de se contenter d'un simple cadre. On fabriquera un assemblage de carton de fond, passe-partout, rehausses et autres biseaux, le tout protégé par une vitre de protection. Les techniques d'encadrement sont extrêmement diverses et varient du plus simple au plus compliqué. Encadrer une photo ou une carte ajoute à celle-ci une indéniable valeur artistique. Comme tous les loisirs créatifs l'encadrement est une activité de détente qui apporte beaucoup de satisfactions personnelles et permet de décorer à peu de frais son intérieur.

Contact : Nicole Labille
02 43 37 32 60





AAPPMA LA JOUANNE

SOCIÉTÉ DE PÊCHE ARGENTRÉ-BONCHAMP



Le bilan alevinage 2010 a été satisfaisant. En effet, grâce au bon fonctionnement de nos frayères, nous avons pu réintroduire dans le cours d'eau de la Jouanne 1700 Brochetons, 822 Sandres de 5 à 8 cm. De même, nous avons procédé à l'achat de gardons (188 kg soit env. 30 000 individus) dans le but de repeupler la Jouanne en poisson blanc

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : Francis Gouget
02 43 37 37 32

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Café « Chez Juliette » à Argentré
- Bureau de Tabac d'Argentré (M. et Mme Robinet)
- Café-Brasserie à Louvigné (Mme Laurence Jumelais)
- Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp
- Bar-Tabacs – 1 place de l'église à Bonchamp (Thierry Goudet)





US ARGENTRÉ
SECTION BADMINTON


Le groupe Ados


Stéphane Galli cède la place à Frédéric Durand

Après une saison 2009/2010 placée sous le signe de la réussite, place à une nouvelle saison avec un bureau renouvelé . Pour cette année 2010/2011, l'US Argentré Badminton repart sur de bonnes bases avec une section ados qui compte désormais 17 jeunes, une équipe mixte engagée en championnat D4 nord, et, cette année encore, une nouveauté avec l'engagement d'une équipe en championnat homme. La section compte au total 18 jeunes et 34 adultes (18 en compétition et 16 en loisirs)

Pour tous contacts : usabad53@yahoo.fr
Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Les créneaux horaires :
Pour les ados, tous les mercredis de 14h30 à 17h30.
Pour les adultes : le mardi à partir de 20h et le jeudi à partir de 20h45 (4 terrains).

US ARGENTRÉ
SECTION BASKET

La section Basket compte 61 licenciés, répartis sur 5 niveaux.

L'école de basket pour les « moins de 11 ans »

Pour les mini-poussins (6, 7 et 8 ans), la découverte du basket et de ses règles de base se fait progressivement par des petits jeux éducatifs alliant coordination, vitesse, jeux d'équipe, tout cela sans esprit de compétition.
Pour les poussins (9/10 ans), l'intégration progressive de la compétition se met en place, avec des règles allégées et un mini-championnat (sans classement officiel pour éviter la « championnite »).
L'école de basket peut être intégrée à tout moment, donc si vous voulez faire découvrir le basket-ball à vos enfants, il n'est pas trop tard.
L'entraînement des 6,7 et 8 ans se déroule les mercredis de 11h à 12h15 et celui des poussins (9/10 ans) les mardis de 17h à 18h15 à la salle omnisports.


L'équipe des Poussins

Pour les autres catégories, plusieurs ententes (avec Bonchamp, Louvigné et Martigné) ont été réalisées pour pouvoir intégrer nos joueurs dans des entraînements et des compétitions adaptés à leur niveau. Cela a permis, cette année encore, au club d'Argentré d'engager une équipe en championnat régional avec nos jeunes espoirs (qui sont également intégrés à la sélection départementale)

DATE À RETENIR :
la soirée dansante le 19 mars 2011
Contact : Laurent Morisseau
02 43 37 27 22



À VOS AGENDAS :
4e ÉDITION DU RAID NATURE LES 14 ET 15 MAI 2011

US ARGENTRÉ

SECTION BMX



UN PILOTE DU BMX ARGENTRÉ, THOMAS GRASSIN EST VICE CHAMPION DE FRANCE

La saison 2010 s'est achevée avec de bons résultats. En effet, lors de l'inter-région à Nogent le Roi, il y a eu six podiums et lors de la finale France à Trégueux deux pilotes ont accédés aux demies finales (Océane Besnier et Stéphane Pelé) et deux autres aux finales (Martin Champion et Thomas Grassin). Moment d'émotion et de joie pour les supporters et pour Thomas lorsqu'il est monté sur la deuxième marche du podium.

Trois jeunes pilotes (Alexy Bricard, Quentin Gesbert et Lucas Blotière) ont fait le déplacement à Serre Chevalier où ils ont participé à la finale France et l'Européan BMX Games.

Fin Août, le Trophée 53 a débuté par la course promotionnelle d'Argentré qui a eu lieu en semi-nocturne et a réuni des pilotes Mayennais et des régions voisines. Six des vingt-sept pilotes argentréens ont reçu l'écharpe de la Mayenne et ont été récompensés lors de l'assemblée générale du cyclisme ce 20 novembre 2010. La saison a repris avec sensiblement le même effectif, c'est-à-dire une cinquantaine de pilotes âgés de 5 à 49 ans. Les entraînements ont lieu le mercredi (14h30-16h30) et le samedi (14h-16h), ils allient le physique et la technique



Pour tous renseignements : Tiercelin Fabrice (président) : 02 43 37 86 57



US ARGENTRÉ

SECTION PÉTANQUE



Les membres de la section pétanque seront heureux de vous accueillir lors des soirées loisirs (début avril 2011) tous les vendredis soirs à partir de 20h sur le parking du plan d'eau : l'engagement est gratuit, les équipes sont faites à la mêlée et nous faisons trois parties dans une excellente ambiance. Venez nous rejoindre et essayer votre adresse à la pétanque, jeunes (à partir de 12 ans accompagnés par un adulte) et moins jeunes

Contact : Michel Lerioux au 06 23 28 41 95 argentrepetanque@orange.fr

US ARGENTRÉ
SECTION FOOT

Avec environ 150 licenciés, le club enregistre une légère baisse de ses effectifs. De bonnes nouvelles sont tout de même à noter. En effet, le club peut se féliciter d'être l'un des rares clubs en Mayenne à compter un groupe de joueurs de catégorie U19 (U = Under=moins de 19 ans). Seconde nouvelle intéressante, le maintien d'une équipe de U17. En fin de saison dernière, ce maintien était loin d'être sûr, à cause d'un manque d'effectif. Cependant, une entente, avec le club de l'ES Bonchamp, qui était aussi à la recherche de joueurs évoluant dans cette catégorie, a permis de conserver nos jeunes pousses prometteuses dans cette catégorie. Entente encore et toujours, avec AS Louvigné, pour deux catégories : U13 et U15. Le club peut aussi être fier de pouvoir compter sur des jeunes souhaitant s'investir dans le club au travers de formations : Maxime Renault, Corentin Prioul et Benoit Rocton, ont obtenu leur diplôme de Jeune Animateur Technique de football. Plusieurs autres membres du club sont, eux aussi, titulaires de diverses formations pour assurer la sécurité et l'encadrement de nos enfants. L'ensemble du bureau et du club souhaite remercier les personnes qui s'investissent à longueur de temps, soit en encadrant sur les terrains ou tout simplement en venant soutenir les équipes du club, soit en s'investissant lors des festivités organisées. Pour faire vivre une association sportive, et donc être en mesure de pouvoir proposer des activités à vos enfants ou à vous-même, il nous faut solliciter des bénévoles. Pour encadrer, aider, arbitrer, ou juste regarder et supporter, les besoins sont divers. Le club est actuellement à la recherche d'une ou plusieurs personnes qui souhaiteraient être formées à l'arbitrage. N'hésitez pas à vous manifester ! Le tournoi interquartiers 2010 ayant eu une belle affluence, avec l'ensemble des participants «satisfaits», **le club vous invite à rechausser vos crampons le 4 juin 2011** pour une nouvelle édition

Contact : Laurent Besnier
02 43 37 37 10

US ARGENTRÉ
SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE





Le dimanche 6 juin 2010 était organisée la sortie bord de mer sur les chemins côtiers de Pornic, 56 randonneurs ont participé à cette randonnée de 19 kilomètres. Une première sortie nocturne au bois-Gamats a rassemblé une vingtaine de personnes le samedi 18 septembre.

PROJETS 2011

- Sortie culturelle d'une journée avec Nicole Villeroux en avril à Nantes.
- Sortie en bord de mer en juin à Cancale, le 19 juin.
- Sortie fraîcheur.
- Sortie nocturne.

Vous pouvez toujours nous rejoindre
Carte adhérent, 13,00 €
licence individuelle, 21,50 €
licence familiale, 41,00 €
licence monoparentale, 27,00 €

Renseignements : 02 43 37 34 19
rando@argentre.fr
http://www.argentre.fr/rando

US ARGENTRÉ
SECTION TENNIS DE TABLE

La nouvelle saison 2010-2011 a débuté depuis début septembre au sein de l'Entente Tennis de Table de Soulgé-Argentré.

Cette année, forts de nos 30 licenciés, nous avons pu engager 3 équipes adulte, qui jouent le vendredi soir à Argentré ou à Soulgé, en championnat départemental (une en Super D2, une en D3 et une en D4) ainsi que deux équipes de jeunes (une en -15 ans et l'autre en -18 ans) qui jouent à Argentré le samedi après-midi.

Les entraînements, quant à eux, ont toujours lieu à la salle d'Argentré : le mardi soir à partir de 20h30 pour les adultes, et de 18h30 pour les jeunes. Les jeunes sont encadrés par un

US ARGENTRÉ
SECTION TENNIS


Le nouveau bureau

UN NOUVEAU BUREAU

La dernière assemblée générale a été l'occasion d'élire le nouveau bureau et un nouveau président : Thierry Rocher.

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE TENNIS

L'école de tennis a fait une rentrée réussie avec 70 enfants inscrits pour les cours. Les inscriptions de licenciés sont en très forte progression. Les enfants bénéficient d'un encadrement de qualité avec l'intervention de deux brevetés d'État de tennis qui sont salariés au club : Anne-Béatrice LEMAITRE et Romain NEVEN. Ils sont secondés dans leur travail par Cyrille PRUAL, animateur sportif municipal. Sept équipes adultes sont engagées en championnat ainsi que six équipes jeunes. Une autre preuve du dynamisme est la progression significative des classements des joueurs du club. La relève semble donc assurée et c'est une très bonne nouvelle pour le club.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION

Le club s'est porté candidat pour tester une application fédérale qui permet la gestion globale du club. Finis les déplacements à la salle pour réserver. Cela est désormais possible de son domicile via Internet, le partenaire reçoit alors un mail de confirmation de la réservation. L'avantage pour le club est de pouvoir suivre facilement les réservations des salles. Après quelques tâtonnements et difficultés de pratique pour certains, ce système se met en place progressivement.

LE TOURNOI ADULTE DE FIN D'ANNÉE

Le tournoi senior de fin d'année, qui regroupe des compétiteurs de niveau régional, mobilise l'ensemble de l'équipe de bénévoles pendant pratiquement quatre semaines. Ce sont en moyenne 180 matchs à organiser sur la période du 13 au 30 décembre. Les classements les moins élevés entrent les premiers dans le tournoi et pour les moins chanceux d'entre eux qui perdent dès le premier tour, une seconde chance leur est proposée avec l'organisation d'une consolante. La grande difficulté de l'organisation de ce tournoi réside principalement dans la programmation des horaires, il faut en effet essayer gérer au mieux les impératifs horaires de chaque compétiteur. Certains compétiteurs fréquentent notre tournoi depuis des années, preuve que l'image sympathique et conviviale que véhicule notre club perdure. Si vous souhaitez venir à notre rencontre pendant la période du tournoi, n'hésitez pas à nous rendre visite au complexe sportif

Contacts au club
Thierry ROCHER 02 43 02 91 20
Marcel CHESNAY 02 43 37 32 23



entraîneur diplômé.
Nous sommes bien sûr toujours présents pour accueillir de nouveaux joueurs, confirmés ou non, qui viendront grossir les rangs de notre section.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le Président, Jérôme Bréhard
02 43 68 31 35



US ARGENTRÉ
SECTION VOLLEY



L'équipe de départementale 2

Pour cette année 2010-2011, notre club de volley d'Argentré compte deux équipes :

1) L'équipe junior des filles :
Les joueuses de cette équipe ont un entraînement chaque mercredi soir avec Cyrille Prual de 19h15 à 20h45.
Cadettes l'an dernier, et insérées alors dans le championnat départemental cadettes/juniors, elles ont été premières dans leur catégorie, en faisant preuve d'une constance exemplaire dans leur présence aux matchs, alors que leur effectif était limité.

Félicitations aux jeunes joueuses et à leur entraîneur !
Cette année, nous avons décidé, en accord avec les joueuses, de maintenir les entraînements le mercredi et d'organiser des matchs amicaux dans l'année, en Mayenne. Deux matchs sont prévus bientôt : l'un à Mayenne, contre une autre équipe de jeunes, et l'autre à Argentré face à l'équipe adulte loisirs de Bonchamp où joue un licencié de notre club.

2) L'équipe masculine (Division départementale 2) :
L'année 2009-2010 fut une transition un peu difficile sur le plan de l'organisation du jeu, en raison du départ et de blessures de joueurs expérimentés, dont la conclusion a été une huitième place dans une poule de 10 (après une seconde place en 2009 et des premières places les années précédentes).
Notre satisfaction est d'avoir intégré des joueurs débutants, mention spéciale à Bastien et Nicolas qui ont renforcé notre effectif et ont apporté leur enthousiasme et leur jeunesse à notre équipe.
Pour 2010-2011, notre équipe est en association avec le club de Bonchamp et elle est renforcée par le retour de plusieurs joueurs d'expérience, dont celui de notre passeur et président du comité départemental de volley, Jean-Pierre Morin. Pour l'instant, trois rencontres ont été gagnées face aux équipes d'Ambrières et de Craon (championnat et coupe de la Mayenne). Les matchs à domicile, ou les entraînements, ont lieu le mercredi soir à partir de 20h45.
Notre club organise son tournoi annuel à Argentré au printemps 2011

Philippe Lolon - 02 43 66 87 01

US ARGENTRÉ
LA SECTION CYCLO À 20 ANS

Octobre 1990 - Octobre 2010, la section Cyclo a 20 ans. Dans un premier temps comme association a part entière, puis en 1997 comme adhérente à l'US.
Cette année, outre les traditionnelles manifestations organisées chaque année (Galette des rois, sortie pique nique, etc…), 4 personnes ont participé au mois de juin à « l'Ardéchoise », randonnée cyclo à travers de magnifiques paysages de l'Ardèche, sur 171 Km (2995 m de dénivelée), voire 216 Kms (4040 m de dénivelée) pour 1 personne, au milieu de 7500 participants, dans une ambiance de fête, malgré de mauvaises conditions météo cette année….à renouveler ! Tout au long de l'année, des circuits sont proposés chaque samedi après-midi et dimanche matin
Renseignements :
02 43 01 18 34
cyclo.argentre@wanadoo.fr
http://cyclo.sport.argentre.pagesperso-orange.fr/





ENTRETIENS / SYLVIE DRUET *sylvie.druet@argentre.fr*

UN ARGENTRÉEN INGÉNIEUX

Patrice Baudoux en reprenant Prest'agro, zone de la Carie, a créé une société nouvelle Prest'agro SN (Société Nouvelle). Il est le gérant de cette PME de 6 salariés qui construit des machines prototypes pour les industries agroalimentaires.


Patrice et Stéphanie Baudoux

Pouvez-vous vous présenter : d'où venez-vous ? Comment avez-vous été amené à venir vous installer à Argentré ?
Je suis d'origine picarde, j'étais salarié technicien d'atelier dans la robinetterie et j'avais envie de reprendre une société : j'ai trouvé Prest'agro sur internet, le côté recherche et innovation m'a séduit !

Vous construisez des prototypes, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?
Notre métier c'est de répondre à un besoin exprimé par un client. Cela va des convoyeurs de produits en tout genre, aux postes de travail adaptés pour réduire les TMS (troubles musculo-squelettiques). À partir de cette demande nous concevons, réalisons et livrons la machine qui n'est fabriquée, en général, qu'en un seul exemplaire. L'industriel qui est venu nous trouver ne tient d'ailleurs pas toujours à ce que la concurrence soit équipée du même produit !

Quels sont vos clients ?
Je travaille dans un rayon de 400 kms : fromageries, chocolateries, abattoirs… Je ne travaille que l'inox dans l'agroalimentaire, bien que j'aie réalisé un chantier pour l'armement.

Présentez-nous vos machines…
Depuis que nous sommes arrivés en 2007, 75 projets ont été menés à terme. Quelques exemples : un égalisateur qui pousse le fromage caillé à travers des grilles pour remplir uniformément les moules, un convoyeur avec détection du fromage pour marquer le dessous de sa boîte au jet d'encre, une table tournante pour faciliter l'ensachage de sel, une effileuse : elle coupe dans la longueur le jonc qui va entourer le fromage P'tit Livarot.

Quelle est la machine dont vous êtes le plus fier ?
C'est un retourneur de piles de fromages caillés (voir photo). C'est la plus grosse machine qu'on ait conçue. C'est une machine test, si elle fonctionne bien, nous obtiendrons sûrement d'autres clients et d'autres marchés
www.prestagrosn.com

UN 2e BOULANGER À ARGENTRÉ

M. Bruno Pelluau, boulanger à Bonchamp, rue du Maine, va reprendre le bail de la boulangerie « La Petite Tartine » (à partir du 2 janvier, rue de Beausoleil) qui a cessé son activité cet été.

Pouvez-vous vous présenter ?
Nous sommes mayennais tous les deux, d'Entrammes plus précisément. Installés depuis 20 ans, nous sommes à Bonchamp depuis 5 ans et je précise que nous gardons notre boulangerie de Bonchamp.

Pourquoi avoir choisi Argentré pour étendre votre activité ?
Cela fait 2 ans environ que nous cherchions à nous étendre, mais à proximité. Nous avons donc saisi l'occasion qui se présentait à Argentré. Je pense qu'il y a suffisamment d'activité pour 2 boulangeries.

Comment vous allez-vous vous organiser en attendant de passer de l'autre côté de la rue de Beausoleil en 2012 ?
Toute la fabrication se fera à Bonchamp et nous avons embauché 2 vendeuses pour assurer la vente à Argentré.

Que va-t-on trouver dans votre magasin?
Tout ce que nous proposons à Bonchamp : pain de tradition française au levain naturel, pain d'épices, macarons, chocolats, brioches et gâteaux et aussi sandwichs, pizzas et quiches.

Votre jour de fermeture en semaine ?
Nous gardons le jour de fermeture du mercredi pour un meilleur service à la population, même si, à Bonchamp, nous sommes fermés le lundi.

La Petite Tartine gardera son nom ?
Oui, pour le moment. Ce nom nous avait tellement plu qu'il nous avait donné l'idée d'appeler notre boulangerie de Bonchamp « La Petite Fournée »







PAROISSE

UNE PAGE SE TOURNE AVEC LE DÉPART DU PÈRE MICHEL

Le Père Michel Segretain, arrivé à Argentré en 2002 pour rejoindre et seconder son frère Victor alors curé de la paroisse St Melaine en Val de Jouanne, a quitté Argentré où il résidait, le 5 septembre. Il a reçu une nouvelle mission: travailler aux archives du diocèse. Il vit désormais à la maison Ste Marie (à la Maison du Diocèse), on peut le joindre au 02 43 49 54 96. Il nous laisse le souvenir d'un prêtre disponible, prenant le temps de vivre avec les argentréens (Ah ! les promenades avec le club des aînés), ne manquant pas une occasion de faire un trait d'humour. Nous nous rappellerons longtemps du talent avec lequel il animait le repas des aînés de la commune avec son célèbre pot-pourri de chansons enchaînées *« c'est la mère Michel qui a perdu son chat au clair de la lune Meunier tu dors… »*. Pour la première fois de son histoire, la commune d'Argentré n'a plus de prêtres résidants. Un tournant déjà amorcé en 1999 lorsque la paroisse St Melaine en Val de Jouanne a été créée, regroupant les communes de Argentré, Bonchamp, Louverné, La Chapelle-Anthenaise, Soulgé-sur-Ouette et Louvigné soient 15 000 habitants

BIENVENUE AU PÈRE FRANCK ET AU PÈRE THOMAS

Aujourd'hui et depuis le 5 septembre, le Père Franck Viel a été installé curé de la paroisse par Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval. Depuis, le Père Thomas Manianchira l'a rejoint comme prêtre coopérateur.

Sylvie Druet : Père Franck pouvez-vous vous présenter ?
Je suis originaire de la Selle-Craonnaise. J'ai 39 ans et je suis le dernier d'une famille de 8 enfants. Mes parents étaient agriculteurs. Après le bac, j'ai fait une maitrise de philo avant de rentrer au séminaire de Vannes, puis à Paris. J'aime bien la musique : je joue de la flûte traversière et de la guitare.

SD : Vous allez aussi nous présenter le Père Thomas…
Le Père Thomas arrive du Kerala, au Sud-Ouest de l'Inde, à l'appel de notre évêque pour « apporter la Bonne Nouvelle en Mayenne ». Il a 3 sœurs et un frère restés en Inde et ses parents sont également cultivateurs. Pour le moment, il suit des cours pour apprendre le français ce qui va prendre évidemment plusieurs mois. Il découvre aussi la réalité de l'église dans la société française.

SD : Vous habitez à Bonchamp dans une maison (en face de la mairie) devenue presbytère pour la circonstance…
Oui, puisque le presbytère est le lieu de résidence du curé dont le rôle est de susciter et d'encourager la communion entre les chrétiens de toutes les communes de la paroisse.

SD : Vous partagez ce presbytère avec le P. Thomas, pourquoi ce regroupement alors qu'il n'y a plus de prêtre résidant dans les autres communes de la paroisse.



C'est pour notre qualité de vie : cela nous permet d'avoir une vie fraternelle et une vie de prières communes. En outre, le Père Thomas a bien besoin d'un « tuteur » à ses côtés. Dans mon esprit je suis bien le curé des six communes de la paroisse, mais il faut bien que j'habite quelque part !

SD : Claire Le Blay reste à son poste à la maison paroissiale de Louverné, pouvez-vous nous préciser sa fonction ?
Elle est sous l'autorité du curé et l'épaule dans sa tâche de coordinateur des services et des forces vives de la paroisse. Elle fait bien évidemment partie de l'équipe pastorale.

SD : Qu'est-ce qui va changer dans la paroisse ?
Il y a moins de messes en week-end et en semaine ce qui permet de se regrouper pour faire église. À partir du mois de janvier, nous nous rassemblerons en l'église de Bonchamp pour les messes du samedi soir à 18h30. La messe du dimanche matin (à10h30) aura lieu soit à Argentré (le 1er et le 3e dimanche du mois) soit à Louverné (le 2e et 4e dimanche du mois). Dans le cas d'un 5e dimanche dans le mois, elle se tiendra dans une des autres communes de la paroisse. Pour les sépultures, j'assure quand je peux, sinon je fais appel à un guide, laïc formé spécialement pour les sépultures

À qui s'adresser :
Pour les baptêmes : *Claire Le Blay à Louverné : 02 43 01 10 01*
Pour les mariages : *André Hiverlet à Argentré : 02 43 02 02 19*
Pour les sépultures : *06 73 97 57 92*
Pour les intentions de messe : *Monique Duchesne à Louverné : 02 43 01 12 27*



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES AU SERVICE DES VIRADES DE L'ESPOIR

Samedi 25 septembre 2010, les Sapeurs-Pompiers d'Argentré se sont mobilisés pour les Virades de l'espoir. Plusieurs animations étaient proposées au public pour agrémenter leurs dons : un parcours sportif pour les enfants et un pour les adultes, une structure gonflable, une initiation aux gestes de premiers secours et un stand de crêpes, gâteaux, sandwichs, café et boissons fraîches. Vers 10h, nous eûmes l'agréable surprise de recevoir la visite de « le Relais des Lumières ». **Qui sont-ils ?** Un groupe qui a du souffle. Ils partent le vendredi matin de Château-Gontier et rallient Mayenne le dimanche en passant par tous les sites œuvrant pour les Virades de l'Espoir.

Comment ? Ils se relaient jour et nuit en courant pour parcourir la distance. Nous vous proposions aussi de voir une vidéo montrant une émission télévisée au cours de laquelle Madina, atteinte de la mucoviscidose et fille d'un pompier



argentréen, témoignait de son quotidien. Pour les anonymes venus pour l'occasion, ils ont pu rencontrer Madina, présente avec courage tout au long de cette froide journée. Nous remercions tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée : les sponsors, la mairie d'Argentré, les bénévoles, les familles de nos pompiers, la presse et aussi toutes les personnes généreuses venues lutter contre cette maladie grâce à leur participation. Les 1 100€ recueillis au profit des Virades de l'Espoir témoignent de la réussite de cette journée.

Nous espérons inscrire durablement les Virades de l'Espoir au programme des manifestations de la commune d'Argentré et comptons sur votre participation en nombre pour les années à venir.

Pour chaque euro donné, c'est un espoir supplémentaire de trouver un remède. Sachez qu'aujourd'hui, les médecins sont capables de ralentir le mal mais pas de l'arrêter. Comment terminer sans vous souhaiter au nom des Sapeurs-Pompiers d'Argentré une merveilleuse année 2011 et merci encore pour votre accueil au cours de notre campagne de calendrier

Votre contact pour tout renseignement :
Sergent Chef BERTIN Éric, Chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Argentré
Tous les lundis soir à partir de 18h00 à la caserne, rue du Vallon
Téléphone : 02 43 37 86 66

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE BONCHAMP-LÈS-LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ

Pourquoi donner son sang ?
Chaque année en France, 500 000 malades ont besoin de produits sanguins. Ils sont principalement utilisés pour des interventions chirurgicales, le traitement des maladies hématologiques et des cancers ou encore lors des accouchements.

Comment se passe le don ?
Avant la collecte, prenez un petit-déjeuner : ne venez surtout pas à jeun. Après l'inscription, un formulaire médical est complété par le candidat au don. Il est examiné en toute confidentialité par un médecin de l'EFS (Établissement Français du Sang) qui vérifie que l'état de santé du futur donneur est compatible avec le don et que ce don ne présente pas de risque pour le receveur. D'une durée de dix minutes environ, le prélèvement est sans risque. Il se fait avec un matériel stérile à usage unique. À l'issue du don, une collation est servie au donneur. L'ensemble dure entre 30 et 45 minutes. Entre chaque don, un intervalle d'au moins deux mois doit être respecté

DÉPASSEZ VOTRE APPRÉHENSION à 100%

PROCHAINES COLLECTES
À BONCHAMP, salle des Fêtes route du Mans, de 15h à 19h30

MERCREDI 5 JANVIER 2011
MERCREDI 2 MARS
JEUDI 30 JUIN

BONCHAMP :
Éric MEIGNAN , 02 43 37 76 85
ARGENTRÉ :
Daniel LESAINT, 02 43 37 35 71
LOUVIGNE :
Yves LAPIERRE, 02 43 37 36 67

DON DE MOELLE OSSEUSE ET D'ORGANES

Notre municipalité s'associe aux messages de solidarité qui visent à trouver davantage de donneurs de sang, donneurs de moelle osseuse ou d'organes, ces dons permettent d'améliorer la santé et très souvent de sauver des vies… pensez-y…

DON D'ORGANES - DON DE MOELLE OSSEUSE



FRANCE ADOT 53

Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, ou une carte de donneur, ...

FRANCE ADOT 53 BP 90634 53006 LAVAL cedex Tel: 02 43 90 68 10

Site national : www.france-adot.org e-mail: franceadot53@orange.fr

LE JURY COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES EST PASSÉ LE 12 JUILLET

Les jardins de M et Mme Lucien Dupuis, de M et Mme Bruno Mézière et de M et Mme Maurice Judon ont été remarqués.
M et Mme André Marteau et M et Mme Maurice Hilbert se sont distingués pour leur décor floral sur la voie publique.
Les balcons de Mme Marie-Madeleine Gendry et Mme Plévin ont été admirés.
Une nouveauté a « fleuri » à Argentré ce printemps : le jardin minéral, si bien que le jury a décidé de créer une nouvelle catégorie : M et Mme Michel Brion, M et Mme Claude Renard ainsi que M et Mme Daniel Roydor ont été récompensés dans cette catégorie



Remise des prix en présence de MM. Guillaume Garot et Michel Ferron

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

507 élèves côtoient cette année l'École de Musique et de Danse Maurice Ravel.
Les cours de danse sont dispensés à Entrammes, Argentré et Louvigné.
Les cours d'instrument et de formation musicale ont lieu dans les différentes communes en fonction des effectifs : ainsi Argentré accueille, à l'ancienne mairie, 4 cours de Formation Musicale collective, les répétitions de l'Ensemble Vocal et quelques cours instrumentaux.
Cette année encore, le planning des manifestations sera très riche et varié. À noter particulièrement sur Argentré les soirées avec l'atelier écriture avec Vélibor Colic et le carnaval

Pour tout renseignement, contacter Christophe Trucant, directeur au 02 43 91 45 15 ou le 06 84 37 69 33

JANVIER			
Samedi 15	19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel aux Angenoises	Bonchamp
Samedi 29	20h30	Soirée cabaret dancing (salle des Chardonnerets)	Parné
FEVRIER			
Vendredi 11	15h00	Concert éducatif avec Panam Trombones (salle des Angennoises)	Bonchamp
Samedi 12	20h30	Concert Spectacle « Canailles » avec Panam (salle des Angenoises)	Bonchamp
Dimanche 13	15h	Spectacle final de la rencontre régionale trombones	Bonchamp
MARS			
Samedi 26	20H30	Rencontre départementale de la trompette	Ernée
Mardi 29	20h	Soirée impro avec l'atelier d'écriture (et Vélibor. Colic)	Argentré
AVRIL			
Samedi 9	(à préciser)	Concert « Class » dans centre des Angenoises	Bonchamp
Mardi 12	20h30	Concert de l'ensemble vocal avec l'école de Louverné	Louverné
Samedi 16	(soirée)	Participation au carnaval et concert	Argentré
Mardi 19	20h30	Concert avec le big band, les professeurs et l'école primaire de Forcé	Bonchamp
MAI			
Vendredi 20	20h30	Concert de l'Ensemble de cuivres des écoles de l'Agglo	St Berthevin
Samedi 21	20h30	Concert de l'Ensemble de cuivres des écoles de l'Agglo	Ballon
JUIN			
31 mai au 4 juin		Participation au Festival de Jazz	Meslay
Mercredi 22	18h	Fête de la musique avec les plus jeunes (jardin de la mairie)	Forcé
Mardi 21	(à préciser)	Participations d'ensembles à la fête de la musique	Laval
Vendredi 24 ou samedi 25	20h30	Fête de la musique	Entrammes
JUILLET			
Samedi 2		Barbecue des Amis de la Musique	

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOURAKBA Sulayman
28 mai 2010
LÉPINE Léo
28 mai 2010
CHASSERIAUD--PERAUD Juliette
11 juin 2010
BERGE Agathe
16 juin 2010
HUAUMÉ Ylana
20 juin 2010
LANDAIS Thomas
21 juin 2010
THOMASSIN--GARCIA Tiya
24 juin 2010
TROTIN Alexis
28 juin 2010
HOUSSEAU Cameron
5 juillet 2010
DAVID Sohan
11 juillet 2010
HOULBERT--LASNE Lily-May
17 juillet 2010
GUESDON Lilou
20 juillet 2010
DAGUIER Zoé
28 juillet 2010
CHARRAULT Gaby
31 juillet 2010
BARRÉ Romain
5 août 2010
BOUVET Corentin
21 août 2010
GÉRAULT Lucie
28 août 2010
MARTINEZ Constance
31 août 2010
BÉZIER Louis
4 septembre 2010
GERVAIS Lucas
15 septembre 2010
MOULARD Julia
29 septembre 2010
GUILLET Kélia
9 octobre 2010
DELHAYE Mallorie
17 octobre 2010
DROUX Noémi
17 octobre 2010
THORAVAL Justin
22 octobre 2010
GAIGNER Manon
27 octobre 2010
GUIROIS Ambre
30 octobre 2010
DOUBLARD DU VIGNEAU Jeanne
6 novembre 2010
BOITTIN Eliot
18 novembre 2010

MARIAGES

BRAULT Loïc et NIRLO Fabienne
29 mai 2010
EVRARD Régis et GALLOT Priscilla
3 juillet 2010
COUTAREL Charles et LETINTURIER Catherine
10 juillet 2010
DUBUS Martial et CHRETIEN Anita
14 août 2010
CHRETIEN Thierry et KHIN HNIN Myint
21 août 2010
PLANCHENAULT Pascal et LERICHE Sonia
28 août 2010

DÉCÈS

Marie-Joseph LEGRAND, Veuve Abel DURAND
24 juin 2010
Charles MARSOLLIER
13 septembre 2010
Laurent TROHEL
15 septembre 2010

CALENDRIER DES FÊTES 2011

JANVIER

7 / **Vœux du maire**
7 / **BMX :** galette des rois
8 / **Pompiers :** loto
9 / **Pompiers :** galette des rois
13 / **Club des Aînés :** AG
14 / **Pétanque :** galette des rois
20 / **ADMR :** galette des rois

FÉVRIER

4 / **Jumelage :** AG
12 / **Amicale Laïque :** loto
12 / **ACFN :** couscous
20 / **Club des Aînés :** bal
26 / **Club des Aînés :** repas

MARS

19 / **Basket :** repas
29 / **Bibliothèque et École de musique :** spectacle « Sur des mots quelques notes, sur des notes quelques mots »

AVRIL

2 / **APEL :** repas dansant
9 et 10 / **BABIES :** bourse aux vêtements
16 / **École de musique et Amicale Laïque :** carnaval

MAI

14 et 15 / **Raid Nature**
26 au 29 / **Atelier Théâtre :** spectacles

JUIN

4 / **Foot :** tournoi inter-quartiers
19 / **Club des Aînés :** bal
19 / **Amicale Laïque :** fête de plein air des écoles publiques
26 / **APEL :** fête de plein air de l'école Saint Cyr-Sainte Julitte

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Argentré en 2010 ?
Nous vous souhaitons la bienvenue.

Vous êtes tout spécialement invités aux vœux du maire le vendredi 7 janvier à 18h30 à la salle des fêtes

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les élus, les employés municipaux ainsi que les représentants des associations argentréennes. Ce sera aussi l'occasion de découvrir les projets en cours et futurs de votre commune.
Vous souhaitez en savoir plus ? Faites vous connaître à la mairie.

11 NOVEMBRE 2010



À l'issue de la commémoration de l'armistice, le dimanche 14 novembre, M. Christian Lefort, maire, a remis le diplôme d'honneur du combattant à Anne Le Tourneurs du Val. De septembre 1944 à juillet 1945, Mme Le Tourneurs du Val a servi en tant qu'infirmière de la Croix Rouge à Landévant près de Lorient.

Remise du diplôme d'honneur du combattant à Mme Anne Le Tourneurs du Val

DERNIÈRE MINUTE
UNE COIFFEUSE À DOMICILE S'INSTALLE À ARGENTRÉ

Karen Boullé se tient à votre disposition depuis le 2 décembre. Vous avez besoin de vous faire coiffer chez vous ? c'est possible dès 8 heures du matin. Appellez au 06 20 35 45 40

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

LIEUX	JOURS	HORAIRES
ARGENTRÉ *à Louvigné Route d'Argentré*	Lundi	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h
	Jeudi	14h18h
	Vendredi	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
BONCHAMP *Route de Louvigné*	Lundi	14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
LAVAL *ZI de des Touches 02 43 67 07 84*	Lundi	9h-12h et 14h-19h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h
	Dimanche	9h-12h
LOUVERNÉ *Route de la Chapelle Anthenaise*	Lundi	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h
	Vendredi	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mardis et vendredis matins dans le bourg et les mercredis en campagne

À SAVOIR



Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.
Tél. : 02 43 37 30 21
www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque :
- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

http://argentre.fr/biblio

La Poste :
Guichet : tél 02 43 37 84 81
ouverture des guichets :
Lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h15 à 17h30
levée de la boîte aux lettres
Poste : 16h du lundi au vendredi, 11h30 le samedi

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :
M. André Troadec à la mairie d'Argentré de 10h à 12h le 2e mercredi de chaque mois.
Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Presse
Ouest France :
André Dorgère :
02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45
courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne :
Stéphane Galli :
02 43 02 73 16
Courriel : coumayargentre53@yahoo.fr

Responsable de publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet
Création et impression : Imprim'Services



Contacts bulletin :
sylvie.druet@argentre.fr
coralie.cavan@argentre.fr

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Une partie de la rue Froide est devenue piétonne



La sortie de la rue des Demoiselles sécurisée en beauté



L'allée des Hauterives stabilisée



Plantation



Salle des sports : Des thuyas en moins, une citerne de récupération d'eau de pluie en plus





École Cousteau

Inauguration de la peinture murale



25 juin 2010 : élus, enseignants, parents d'élèves et élèves sont rassemblés



C'est l'aboutissement du travail de toute l'école en art visuel sur le thème de la mer



Yannick Bestaven, navigateur et skipper professionnel, nous à fait l'honneur d'assister à l'inauguration



Enfin le rideau tombe…



Les panneaux de chaque classe ont été assemblés pour former une immense peinture murale



Enfants et enseignants témoignent de la richesse du projet



Un détail de la peinture murale